

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2022

Mobiliser l'Art et la Science du Risque

**pour protéger
la Société**

SCOR
The Art & Science of Risk

SOMMAIRE

01 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 3

1.1.	Informations financières sélectionnées	3
1.2.	Résultat net consolidé	6
1.3.	Situation financière	8
1.4.	Solvabilité	9
1.5.	SCOR P&C	10
1.6.	SCOR L&H	10
1.7.	Opérations avec les parties liées	10
1.8.	Facteurs de risque	11
1.9.	Risques liés aux développements macroéconomiques & géopolitiques futurs	11

02 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS) 12

2.1.	Bilan consolidé semestriel	12
2.2.	Compte de résultat consolidé semestriel	14
2.3.	État des produits et pertes reconnus au cours du semestre	15
2.4.	Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	16
2.5.	Tableau de variation des capitaux propres semestriel	17

Généralités

Les chiffres présentés dans ce document peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, le document peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

Déclarations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations et des informations prévisionnelles sur la situation financière, les résultats, les activités, la stratégie, les plans et les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne les projets actuels ou futurs de SCOR.

Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que « estimer », « croire », « anticiper », « s'attendre à », « avoir pour objectif de », « avoir l'intention de », « prévoir de », « aboutir à », « devoir » et autres expressions similaires.

Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations et informations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations et informations prévisionnelles. Ces déclarations et informations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance à venir. Les déclarations et informations prévisionnelles et les informations relatives aux objectifs peuvent être influencées par des risques connus ou non, des incertitudes identifiées ou non, et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs, prévus ou attendus par SCOR.

En particulier, il convient de noter que l'impact de la crise du Covid-19 sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision, compte tenu notamment de l'incertitude liée à l'évolution de la pandémie, à ses effets sur la santé et l'économie, ainsi qu'aux effets possibles de futures décisions gouvernementales ou évolutions juridiques dans ce contexte.

En outre, l'impact de l'invasion russe et de la guerre en Ukraine sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision à ce stade, compte tenu de l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée du conflit, et à ses répercussions.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS) 19

3.1.	Informations générales	19
3.2.	Principes de préparation et méthodes comptables	19
3.3.	Événements significatifs de la période	30
3.4.	Regroupements d'entreprises	31
3.5.	Information sectorielle	31
3.6.	Autres actifs et passifs financiers	35
3.7.	Impôts sur les résultats	44
3.8.	Résultat net par action	45
3.9.	Litiges	45
3.10.	Événements postérieurs à la clôture	45

04 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 46

05 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS 47

06 ANNEXE - CALCUL DES RATIOS FINANCIERS 48

Par conséquent, toutes les évaluations et tous les chiffres présentés dans ce document sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont très évolutives.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 déposé le 3 mars 2022 sous le numéro D. 22-0067 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui est disponible sur le site Internet de SCOR www.scor.com.

En outre, ces déclarations prévisionnelles ne sont pas des « prévisions de bénéfice » au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

SCOR n'a pas l'intention de, et ne s'engage en aucun cas à, compléter, mettre à jour, actualiser, revoir ou changer ces déclarations et informations prévisionnelles, que ce soit au résultat d'informations nouvelles, d'événements futurs, ou pour quelque autre raison que ce soit.

Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce document sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations telles que publiées et approuvées par l'Union européenne.

Sauf indication contraire, les éléments du bilan et du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés. Le calcul des ratios financiers (tels que l'actif net par action, le rendement sur investissements, le rendement sur actifs investis, le ratio de coût du Groupe, le rendement des capitaux propres, le ratio combiné net et la marge technique vie) est détaillé en annexe de ce rapport.

Les résultats financiers du premier semestre 2022 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes indépendants de SCOR. Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros. Tout chiffre pour une période postérieure au 30 juin 2022 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.

Le ratio de solvabilité n'est pas une valeur audité.

01

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

1.1.1. CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

SCOR SE (« la Société ») et ses filiales consolidées (l'ensemble étant nommé dans le présent document « SCOR » ou « le Groupe ») forment le 4^e plus grand réassureur ⁽¹⁾ au monde, comptant plus de 4 900 clients. Le Groupe est organisé en trois *business units*, SCOR Property & Casualty (« SCOR P&C »), SCOR Life & Health (« SCOR L&H »), et SCOR Investments, et autour de trois plates-formes régionales de gestion (les « hubs ») : le hub de la région EMEA, le hub de la région Amériques et le hub de la région Asie-Pacifique.

Le Groupe poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique « Quantum Leap » alliant croissance, rentabilité et solvabilité. Dans la perspective du nouveau plan stratégique de SCOR, qui sera dévoilé le 9 novembre, le Groupe continue de prendre des mesures pour manœuvrer la transition vers un nouvel environnement de risques et saisir pleinement les nouvelles opportunités.

- Le changement climatique impacte le secteur de la réassurance et SCOR s'efforce activement de réduire son exposition aux périls sensibles à l'évolution du climat.
- SCOR pratique une gestion active de son portefeuille L&H et se diversifie hors du risque pandémique en concentrant sa croissance sur les lignes d'activité transactionnelles comme le risque de longévité ou les solutions structurées (*Financial Solutions*), tout en optimisant la rentabilité de son portefeuille d'affaires en cours (*in-force*) à travers des actions de gestion ciblées.
- SCOR surveille de très près les conséquences négatives éventuelles de la dégradation de l'environnement macroéconomique et concentre son action sur la maîtrise de l'inflation par la tarification, le provisionnement, la gestion des coûts et l'allocation de ses actifs.

En millions d'euros	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
SCOR Groupe consolidé			
Primes brutes émises	9 686	17 600	8 441
Primes nettes acquises ⁽⁴⁾	7 584	13 895	6 672
Résultat opérationnel ⁽⁸⁾	(159)	790	604
Résultat net consolidé – Part du Groupe ⁽⁵⁾	(239)	456	380
Produits financiers nets ⁽¹⁾⁽⁶⁾	230	551	295
Ratio des coûts ⁽¹⁾	4,5 %	4,4 %	4,4 %
Rendement sur actifs investis ⁽¹⁾	1,6 %	2,3 %	2,5 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	n.a.	7,2 %	12,2 %
Résultat par action (<i>en euros</i>) ⁽²⁾	(1,34)	2,46	2,04
Actif net par action (<i>en euros</i>) ⁽¹⁾	31,21	35,26	33,96
Cours de l'action (<i>en euros</i>) ⁽³⁾	20,50	27,44	26,82
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(368)	2 406	531
Capitaux propres totaux	5 581	6 402	6 338
SCOR P&C			
Primes brutes émises	4 827	8 228	3 768
Ratio combiné net ⁽¹⁾	107,7 %	100,6 %	97,2 %
SCOR L&H			
Primes brutes émises	4 859	9 372	4 673
Marge technique Vie ⁽¹⁾⁽⁷⁾	6,3 %	10,3 %	13,1 %

(1) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios financiers pour le détail du calcul.

(2) Se référer à la note 3.8 – Résultat net par action pour le détail du calcul.

(3) Cours de bourse au 30 juin 2022 (31 décembre 2021, 30 juin 2021).

(4) Se référer à la section 1.2.4 – Primes nettes acquises.

(5) Se référer à la section 1.2.6 – Résultat net consolidé – part du Groupe.

(6) Se référer à la section 1.2.5 – Produits financiers nets.

(7) Se référer à la section 1.6.2 – Marge technique SCOR L&H.

(8) Certains reclassements non significatifs ont été effectués afin d'améliorer l'alignement avec la présentation utilisée pour l'année en cours. Se référer à la section 3.2.4.2 – Impacts des changements de présentation IFRS 9 pour plus de détails. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021, le résultat opérationnel publié s'élevait à 606 millions d'euros et 795 millions d'euros respectivement.

(1) En primes de réassurance nettes émises, source : « AM Best Special Report Global Reinsurance 2021 ».

1.1.2. SYNTHÈSE

Au premier semestre 2022, l'environnement macroéconomique mondial s'est fortement dégradé alors que les tensions provoquées par la guerre en Ukraine sur le contrôle des ressources naturelles se sont accrues. De nombreux pays connaissent désormais des niveaux d'inflation qui n'avaient jamais été observés depuis des décennies. Au premier semestre 2022, les effets du changement climatique ont également continué à se faire ressentir. Le deuxième trimestre a été marqué par de fortes inondations en Afrique du Sud et des tempêtes en France, après un premier trimestre déjà marqué par de graves inondations en Australie et l'une des pires sécheresses de l'histoire du Brésil. Au premier semestre 2022, la pandémie de Covid-19 s'est par ailleurs poursuivie.

La conjonction de ces événements a considérablement affecté le résultat de SCOR et s'est traduite par une perte nette de (239) millions d'euros au premier semestre 2022, dont (159) millions d'euros au deuxième trimestre.

La baisse de rentabilité reflète notamment le coût des sinistres liés à la sécheresse qui a touché les cultures de maïs et de soja dans les régions du sud du Brésil. Il s'agit de la pire sécheresse qu'ait connue le Brésil depuis 91 ans, entraînant des pertes économiques de 9,2 milliards de dollars ⁽¹⁾ avec un impact de (193) millions d'euros sur le résultat technique de SCOR, dont (35) millions d'euros au premier trimestre. En conséquence, et conformément à ses ambitions de réduire son exposition aux lignes sensibles à la volatilité d'origine climatique, SCOR s'est engagé dans une revue complète de son portefeuille agricole avec une réduction de 50 % de l'exposition (PML ⁽²⁾) prévue pour 2023.

SCOR a également été affecté par la matérialisation de sinistres latents liés à des violences sexuelles datant des années 1980 aux États-Unis. La provision au titre des potentiels sinistres associés à la guerre en Ukraine, comptabilisée au premier trimestre 2022, reste inchangée.

La charge totale des sinistres liés à la pandémie de Covid-19 s'élève désormais à 254 millions d'euros, dont 195 millions d'euros au premier trimestre.

Les résultats de SCOR sont également affectés par des éléments non-opérationnels : (45) millions d'euros de charges fiscales provisionnées liées à un résultat imposable négatif dans certaines juridictions et (30) millions d'euros relatifs à l'option émise sur les actions propres de SCOR valorisée à la juste valeur par le compte de résultat.

Au second trimestre 2022, plusieurs évolutions encourageantes peuvent néanmoins être relevées quant aux priorités du Groupe de réduire la volatilité, d'améliorer la rentabilité et de gérer la croissance, notamment :

- Les initiatives prises lors des renouvellements en réassurance dommages et responsabilité au 1^{er} juin et au 1^{er} juillet ont contribué à une réduction du niveau de perte maximale probable (PML ⁽²⁾) de l'ordre de 21 % pour l'année 2022, au-delà de l'objectif initial de 11 %.
- Le taux de réinvestissement s'établissait à 4,1 % fin juin 2022, contre 2,1 % fin 2021 et 3,1 % fin mars 2022, illustrant l'amélioration des perspectives de rendement des investissements.

Dans cet environnement complexe, SCOR maintient le cap et se prépare à affronter des vents contraires et à tirer parti des courants plus porteurs à venir, en s'appuyant sur ses initiatives destinées à améliorer la rentabilité et à réduire la volatilité ainsi que sur sa solvabilité solide et sur le processus de transformation en cours.

Primes brutes émises (non audité)

En millions d'euros



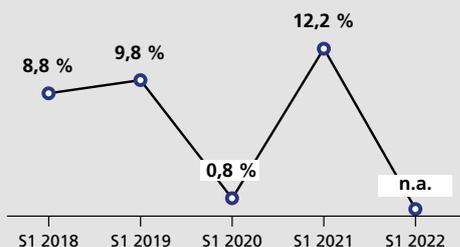
Résultat net consolidé – part du Groupe (non audité)

En millions d'euros



Rendement des capitaux propres * (non audité)

En %



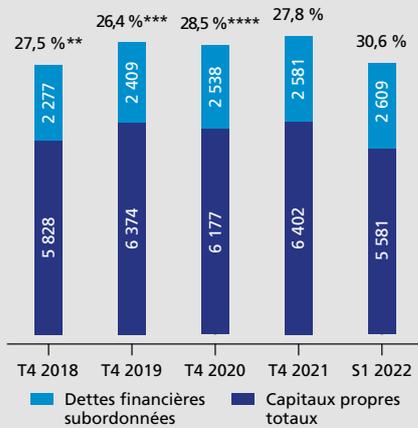
* Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au prorata temporis).

(1) Source : <https://www.farmprogress.com/commentary/drought-devastates-brazilian-crop>.

(2) PML (« Probable Maximum Loss ») : perte agrégée nette correspondant au dépassement du quantile à 1/250.

Capitaux propres, dette et effet de levier * (non audité au 30 juin 2022)

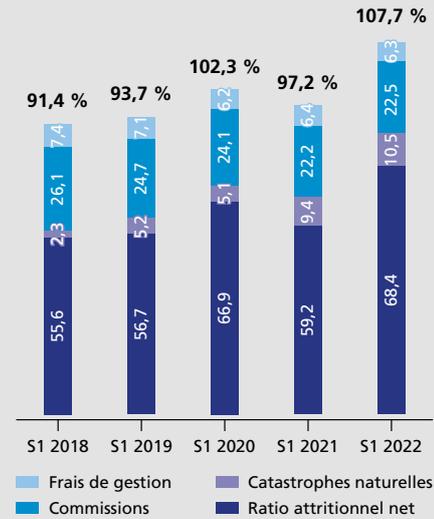
En % – En millions d'euros



- * L'effet de levier est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées. Ce ratio est exprimé en pourcentage. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.
- ** En mars 2018, SCOR a émis des titres obligataires à durée indéterminée pour un montant de 625 millions de dollars américains. En juin et novembre 2018, SCOR a racheté la totalité de l'encours de ses titres subordonnés à durée indéterminée de 315 et 250 millions de francs suisses en utilisant les fonds de cette nouvelle émission.
- *** En décembre 2019, SCOR a émis des titres obligataires à durée indéterminée pour un montant de 125 millions de dollars américains. Ces nouveaux titres obligataires sont assimilés pour former une souche unique avec la ligne déjà existante des titres obligataires super subordonnés pour le montant de 625 millions de dollars américains émis en mars 2018. L'émission de ces nouveaux titres est assortie des mêmes conditions générales que les titres originaux.
- **** En septembre 2020, SCOR a émis des titres obligataires subordonnés à durée déterminée pour un montant de 300 millions d'euros. En octobre 2020, SCOR a remboursé par anticipation la totalité de sa dette subordonnée de 125 millions de francs suisses, déjà refinancée par les fonds provenant des titres émis en 2019 pour un montant de 125 millions de dollars américains.

Ratio combiné net * (non audité)

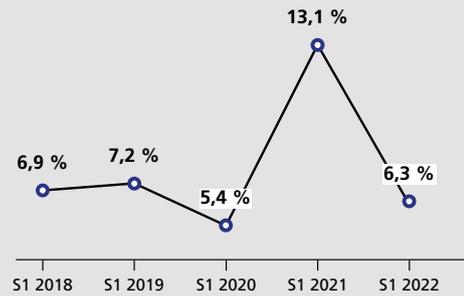
En %



- * Le ratio combiné net est calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de prestations non-vie (y compris les catastrophes naturelles), des charges de commissions et des frais de gestion par les primes acquises nettes de rétrocession.

Marge technique vie * (non audité)

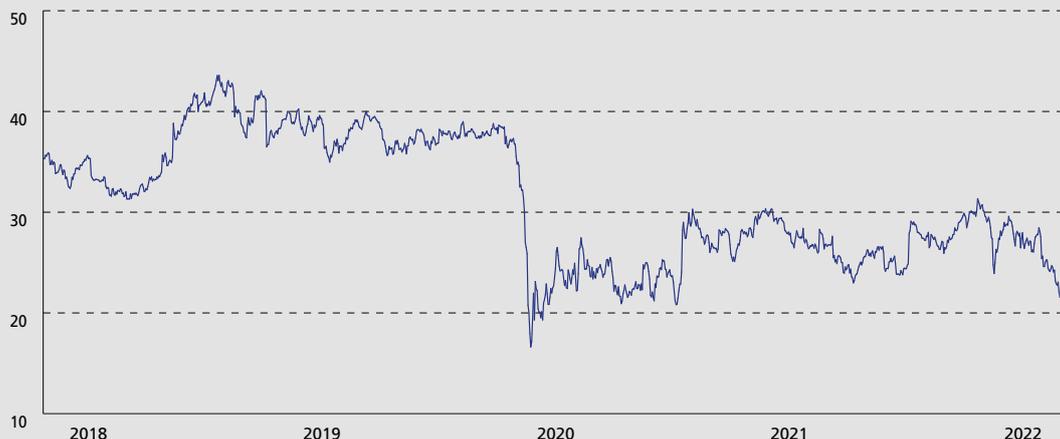
En %



- * La marge technique vie est le résultat technique net augmenté des intérêts dépôts espèces rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises rétrocédées. Le résultat technique net est le résultat net des opérations de réassurance de la business unit SCOR L&H, y compris les produits et charges implicites dans les accords de réassurance et de rétrocession, ou pleinement liés à ces accords.

Prix de l'action

En euros



1.1.3. INFORMATIONS SUR LES NOTATIONS FINANCIÈRES

La Société et certaines de ses filiales d'assurance sont évaluées par des agences de notation reconnues.

Au 30 juin 2022, les principales notations pour la Société sont les suivantes ⁽¹⁾ :

	Solidité financière	Dettes senior	Dettes subordonnées
	A+ Perspective stable	aa-	a
	AA- Perspective négative	A+	A-
	Aa3 Perspective stable	N/A	A2 (hyb)
	AA- Perspective négative	AA-	A

Le 10 mai 2022, le groupe SCOR a été informé de la décision de l'agence de notation Fitch Ratings de confirmer sa note de solidité financière à « AA- » (très forte), ainsi que sa note de crédit émetteur à « A+ ». Fitch Ratings a également affirmé les notes des filiales opérationnelles de SCOR. La perspective a été révisée à négative.

Le 31 janvier 2022, Standard & Poor's (S&P) a affirmé la note de solidité financière du Groupe et de ses principales filiales à « AA- », et abaissé les perspectives à négatives.

1.2. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

1.2.1. COVID-19

Les résultats financiers du Groupe reflètent encore un environnement difficile, caractérisé par la sinistralité liée à la pandémie de Covid-19.

Les conséquences de la pandémie de Covid-19 continuent à être gérées activement.

La pandémie se poursuit avec la propagation du variant Omicron et a entraîné une surmortalité importante notamment aux États-Unis.

Au premier semestre 2022, les impacts de la pandémie de Covid-19 sont les suivants :

- Pour SCOR L&H, les sinistres liés au Covid-19 représentaient 254 millions d'euros (y compris les sinistres survenus mais non

déclarés (« IBNR »), net de rétrocession et avant impôts) et se répartissent comme suit :

- 226 millions d'euros (net de rétrocession et avant impôts) sont issus du portefeuille aux États-Unis, dont 79 millions d'euros (net de rétrocession et avant impôts) sont liés aux décès qui avaient été déclarés lors des trimestres précédents ;

- 28 millions d'euros (net de rétrocession et avant impôts) sont issus de portefeuilles des autres marchés.

- Pour SCOR P&C, aucun sinistre significatif lié au Covid-19 n'a été enregistré au cours des six premiers mois de 2022.

1.2.2. GUERRE EN UKRAINE

Depuis le début de la guerre, le 24 février 2022, SCOR étudie avec attention l'évolution des événements et a appliqué les sanctions internationales consécutives au conflit. Ainsi, SCOR PO (la filiale détenue par SCOR en Russie) a cessé de souscrire de nouvelles affaires. Plus généralement, ce conflit a des impacts sur des lignes d'affaires telles que les Risques Politiques, le Crédit Caution, l'Aviation et le

Maritime. En conséquence, le Groupe a provisionné 85 millions d'euros au premier semestre 2022, comme annoncé le 6 mai 2022, lors de la publication des résultats du premier trimestre 2022.

Cette estimation sera révisée en fonction des évolutions du conflit.

1.2.3. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2022 s'élèvent à 9 686 millions d'euros, soit une hausse de 14,7 % à taux de change courant, comparées à 8 441 millions d'euros au premier semestre 2021. À taux de change constant, la croissance est de 8,3 %. La croissance globale des primes brutes émises de 1 245 millions d'euros au premier semestre 2022 par rapport à la même période en 2021 est due à une hausse des primes de SCOR P&C de 1 059 millions d'euros (correspondant à une augmentation de 28,1 % à taux de change courant et de 20,9 % à taux de change constant) et une augmentation pour SCOR L&H de 186 millions d'euros (correspondant à une hausse de 4,0 % à taux de change courant et une baisse de - 1,8 % à taux de change constant).

Pour SCOR P&C, l'augmentation significative des primes brutes est portée par des conditions de marché favorables et une réallocation du capital vers les lignes les plus rentables. L'assurance de spécialité, qui représente 30 % des primes brutes de l'activité P&C, a progressé à 31 % à taux de change constant.

Pour SCOR L&H, la performance sous-jacente des primes brutes émises reflète les efforts continus de rationalisation du portefeuille et de redéploiement vers des lignes d'activité plus rentables et vers des zones géographiques stratégiques.

(1) Sources : www.standardandpoors.com ; www.ambest.com ; www.moody.com et www.fitchratings.com.

1.2.4. PRIMES NETTES ACQUISES

Les primes nettes acquises au 30 juin 2022 ont atteint 7 584 millions d'euros, soit une hausse de 13,7 % à taux de change courant (27,5 % à taux de change constant) comparées à 6 672 millions d'euros pour la même période en 2021. L'augmentation globale d'un montant de

912 millions d'euros est due à une hausse des primes nettes acquises pour SCOR P&C de 681 millions d'euros et de 231 millions d'euros pour SCOR L&H.

1.2.5. PRODUITS FINANCIERS NETS

Les produits financiers nets ⁽¹⁾ pour le semestre clos le 30 juin 2022 se sont élevés à 230 millions d'euros contre 295 millions d'euros sur la même période en 2021. Les revenus de placement sur les actifs investis ⁽¹⁾ ont diminué à 181 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 259 millions d'euros sur la même période en 2021. Dans la première moitié de 2022, les revenus récurrents ont contribué à hauteur de 226 millions d'euros. La contribution des gains et pertes financières se situe à 9 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022. Le montant des amortissements et provisions nets s'est élevé à (54) millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022, principalement en raison de l'augmentation des pertes de crédit attendues ((33) millions d'euros

sur les six premiers mois de l'année 2022). Un montant de (30) millions d'euros provenant de la comptabilisation de l'option d'achat accordée par Covéa est exclu des revenus nets financiers.

Le Groupe avait au cours du premier semestre 2022 un portefeuille d'investissement moyen de 22,1 milliards d'euros, contre 20,7 milliards d'euros au premier semestre 2021. Le rendement des actifs investis s'élève au cours du premier semestre 2022 à 1,6 % contre 2,5 % au cours de la même période en 2021.

SCOR a choisi de ne pas retraiter les comptes comparatifs de 2021 conformément à l'option offerte par la norme IFRS 9 ⁽²⁾.

1.2.6. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE

SCOR a réalisé un résultat net de (239) millions d'euros au cours du premier semestre 2022 contre 380 millions d'euros sur la même période en 2021. Le résultat a été affecté par de fortes inondations en Afrique du Sud et des tempêtes en France au deuxième trimestre qui font suite à un premier trimestre déjà affecté par d'importantes inondations en Australie et l'une des pires sécheresses de l'histoire du Brésil. Au premier semestre 2022, la pandémie de Covid-19 s'est par ailleurs poursuivie. Le résultat a également été affecté par la

matérialisation de sinistres latents liés à des violences sexuelles datant des années 1980 aux Etats-Unis, et la provision au titre des potentiels sinistres associés à la guerre en Ukraine. Les résultats du Groupe sont également affectés par des éléments non-opérationnels : (45) millions d'euros de charges fiscales provisionnées liées à un résultat imposable négatif dans certaines juridictions et (30) millions relatifs à l'option émise sur les actions propres de SCOR valorisée à la juste valeur par le compte de résultat.

1.2.7. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres est négatif au premier semestre 2022 contre 12,2 % au cours du premier semestre 2021.

Le bénéfice par action s'élève à (1,34) euro au premier semestre 2022 contre 2,04 euros au premier semestre 2021.

1.2.8. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles du Groupe se sont élevés à (368) millions d'euros au premier semestre 2022 comparés à 531 millions d'euros pour la même période en 2021.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de SCOR P&C ont atteint 280 millions d'euros au premier semestre 2022, en baisse en raison de paiements plus élevés à la suite des sinistres. Les flux de trésorerie étaient de 731 millions d'euros pour la même période en 2021.

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de SCOR L&H ont été de (648) millions d'euros au premier semestre 2022 (les flux de trésorerie étaient de (200) millions d'euros pour la même période en 2021), reflétant notamment les sinistres du Covid-19 payés au cours du premier semestre 2022.

1.2.9. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

PANDÉMIE DE COVID-19

Se référer aux sections 1.2.1 et 3.3 pour plus de détails.

GUERRE EN UKRAINE

Le 15 avril 2022, le Groupe a annoncé que ses résultats du premier trimestre 2022 seraient affectés par le conflit en Ukraine. Se référer aux sections 1.2.2 – Guerre en Ukraine et section 3 – Notes annexes aux états financiers consolidés condensés au 30 juin 2022, note 3 – Événements significatifs de la période pour plus de détails sur

l'impact financier. Une description spécifique de l'évolution des risques liés au conflit est incluse dans les sections 1.8 – Facteurs de risque et 1.9 – Risques liés aux développements macroéconomiques & géopolitiques futurs.

(1) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios pour le détail du calcul.

(2) Le Groupe a établi son résultat 2022 en appliquant la nouvelle norme IFRS 9.

SÉCHERESSE AU BRÉSIL

La sécheresse au Brésil, qui a touché les cultures de maïs et de soja dans les régions du sud du Brésil, est la pire sécheresse qu'ait connue le Brésil depuis 91 ans. Au 30 juin 2022, l'impact total sur le résultat technique de SCOR s'élève à (193) millions d'euros sur le résultat

technique de SCOR (avant impôt), plus élevé que les (35) millions d'euros initialement provisionnés au premier trimestre, et tient compte de la révision de l'estimation de la perte totale suite à la saison des moissons.

RACHAT D' ACTIONS DE 200 MILLIONS D'EUROS RÉALISÉ LE 3 MARS 2022

Le 27 octobre 2021, SCOR a lancé un rachat d'actions de 200 millions d'euros. Il a été entièrement exécuté sur le marché et achevé le 3 mars 2022. Les actions rachetées ont été annulées.

LA LIMITE D'ÂGE POUR L'EXERCICE DES FONCTIONS DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SCOR A ÉTÉ PORTÉE À 72 ANS

Le 18 mai 2022, l'assemblée générale a approuvé la résolution portant la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de président du conseil d'administration à 72 ans. Denis Kessler restera ainsi à la tête du conseil d'administration jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale 2024.

SCOR PLACE AVEC SUCCÈS UNE NOUVELLE OBLIGATION CATASTROPHE, ATLAS CAPITAL REINSURANCE 2022 DAC

SCOR a annoncé le 1^{er} juin 2022 avoir placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Capital Reinsurance 2022 DAC, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 240 millions de dollars américains contre les risques de tempêtes aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, ainsi que les tempêtes européennes. La période de risque couverte par Atlas Capital Reinsurance 2022 DAC s'étend du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2025. Cette obligation comprend des composantes développement durable en ligne

avec les exigences de due diligence des investisseurs. Son prix a été fixé le 23 mai 2022, et son placement clôturé le 27 mai 2022. Atlas Capital Reinsurance 2022 DAC est une obligation catastrophe fournissant une couverture *aggregate* à déclenchement indiciel approuvée en Irlande sous le régime Solvabilité II. Garantir une protection du capital efficace fait partie des piliers stratégiques du groupe SCOR, qui recourt régulièrement au large éventail d'instruments offerts par les marchés financiers.

1.3. SITUATION FINANCIÈRE

1.3.1. CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres a baissé, passant de 6 402 millions d'euros au 31 décembre 2021 à 5 581 millions d'euros au 30 juin 2022 du fait de la diminution de la réserve de réévaluation des actifs financiers ((1 291) millions d'euros), le versement d'un dividende de 321 millions d'euros, et l'impact négatif du résultat net de (239) millions d'euros (incluant la part revenant aux actionnaires sans contrôle), des variations des taux de conversion pour 557 millions d'euros et de la comptabilité reflet pour 302 millions d'euros.

1.3.2. GESTION D'ACTIFS ET DE LA LIQUIDITÉ

Configuration rare, la plupart des classes d'actifs ont connu des baisses historiques au premier semestre 2022, dans un contexte de guerre, de forte inflation et de ralentissement de l'économie.

Alors qu'un taux élevé de vaccination avait permis de limiter l'impact négatif du variant Omicron dans les pays occidentaux, l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a provoqué un nouveau choc sur les marchés. Cette invasion est intervenue par ailleurs au moment où la plupart des banques centrales amorçaient la normalisation de leur politique monétaire.

À la suite de l'invasion de l'Ukraine, une série de sanctions, principalement financières, ont été mises en place à l'encontre de la Russie, qui ont notamment conduit au défaut de paiement de cette dernière dans les derniers jours de juin. Mais c'est surtout l'augmentation du prix des matières premières et son effet inflationniste qui ont contribué à la détérioration des perspectives économiques et par conséquent des marchés, notamment en Europe, en raison de

l'assemblée générale mixte du 18 mai 2022 a décidé de la distribution, au titre de l'exercice 2021, d'un dividende d'un euro et quatre-vingts centimes (1,80 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 321 millions d'euros calculé sur la base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement.

sa plus grande dépendance énergétique. L'inflation a donc accéléré tout au long du semestre pour atteindre les niveaux records de 8,6 % en juin aux États-Unis et en zone euro.

Afin d'éviter que la situation des années 70 ne se répète et pour maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation, les banques centrales ont fait du combat contre l'inflation leur priorité. Ainsi, après une première remontée des taux de 25 bps en mars, la Fed a remonté ses taux de 50 bps en mai puis de 75 bps en juin, une première depuis 1994, portant les Fed Funds à 1,75 % en fin de semestre. La BCE a quant à elle annoncé le début de sa normalisation pour juillet, avec en principe une hausse de taux de 25 bps et sans doute 50 bps à suivre en septembre, mettant fin à dix ans de taux négatifs ou nuls.

Cependant, face à l'ampleur de la normalisation enclenchée ou annoncée, dans un contexte de guerre et en l'absence de la Chine à nouveau confinée, le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie est devenu progressivement moins évident. En Europe, la

perspective de pénuries de gaz a alimenté les craintes de pressions inflationnistes supplémentaires mais aussi d'un ralentissement brutal de l'activité si l'on devait avoir recours à des rationnements.

La forte volatilité enregistrée par les marchés au cours du semestre s'explique donc par un arbitrage instable entre inflation et croissance, alors que le régime ultra-accommodant des banques centrales en vigueur depuis la crise financière de 2008 s'achève. Les marchés d'obligations gouvernementales ont ainsi connu leur plus forte baisse semestrielle, de l'ordre de 9 % à 12 %, avec une volatilité spectaculaire au cours du mois de juin. Les taux 2 ans et 10 ans américains ont ainsi augmenté de près de 220 bps et 150 bps respectivement pour s'établir à 2,95 % et 3,01 % fin juin après avoir atteint des plus hauts proches de 3,50 % un peu plus tôt dans le mois. En zone euro, les taux 2 ans et 10 ans sont en hausse de 125 bps en moyenne à 0,65 % et 1,33 % respectivement. Une action plus rapide et plus importante de la BCE a par ailleurs contribué à un écartement des rendements des obligations des pays dits périphériques par rapport à leur homologue allemand. Après avoir approché les 250 bps début juin, le *spread* de la dette d'État italienne à 10 ans s'établit à 191 bps fin juin (+ 60 bps par rapport à fin 2021).

Si la hausse des taux explique la plus grosse partie de la baisse des marchés du crédit, les primes de crédit se sont cependant élargies au fur et à mesure que les inquiétudes liées à la croissance économique se renforçaient. Les primes Investment Grade s'écartent d'environ 115 bps (EUR) et 65 bps (USD). Comparativement, le marché de la dette spéculative semble plus résilient s'écartant « seulement » de 320 bps (EUR) et 270 bps (USD). Il convient de noter la sous-performance des marchés du crédit euro et en particulier celle du marché *Investment Grade*.

Malgré des résultats du 1^{er} trimestre satisfaisants, les indices actions ont également enregistré des baisses historiques, avec des rotations sectorielles importantes, au détriment notamment du secteur de la technologie. Les baisses semestrielles sont de 15 à 30 % en moyenne. Entré officiellement en configuration baissière en juin, l'indice S&P 500 recule ainsi de 20 %, sa seconde plus forte baisse semestrielle après le 1^{er} semestre 1970.

Les rares performances positives sont à aller chercher du côté des matières premières, le pétrole (US WTI + 41 % et Brent + 48 %) et les céréales (maïs + 25 % et blé + 12 %), et du dollar américain qui a bénéficié de l'action de la Fed et de son statut de valeur refuge. En hausse de 9,4 %, l'indice du dollar américain revient sur ses plus hauts niveaux d'il y a 20 ans.

Depuis fin 2021, les actifs investis ont diminué à 21 425 millions d'euros, contre 22 734 millions d'euros au 31 décembre 2021.

SCOR Global Investments continue de mettre en œuvre la feuille de route définie dans le plan stratégique « Quantum Leap », annoncé au mois de septembre 2019. Dans le cadre de ce plan stratégique, SCOR

Global Investments cherche à accomplir une contribution financière importante, provenant de revenus récurrents élevés générés par le portefeuille d'investissement.

La liquidité, définie comme la part détenue par SCOR de la trésorerie et des instruments équivalents à de la trésorerie, des obligations d'État à court terme (d'échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois), et des découverts bancaires, s'élève à 11 % des actifs investis au 30 juin 2022, en augmentation par rapport au niveau de 9 % au 31 décembre 2021.

Le portefeuille obligataire représente une part importante des investissements de SCOR avec 77 % des actifs investis dans cette classe d'actifs (80 % à la fin de l'année 2021). L'exposition aux obligations émises par des émetteurs privés a augmenté à 45 % au 30 juin 2022 en comparaison à la fin de l'année 2021 où elle se situait à 44 %. La proportion des obligations d'État a diminué à 23 %, la proportion des obligations sécurisées et des Agency MBS (*mortgage-backed securities*) a diminué à 6 % et la proportion des produits structurés et titrisés est stable à 2 % sur la même période. Le portefeuille obligataire demeure de très haute qualité, avec une notation moyenne « A+ » au 30 juin 2022, stable par rapport à la notation moyenne à la fin de l'année 2021. La durée du portefeuille obligataire s'élevait à 3,5 ans au 30 juin 2022 contre 3,3 ans à la fin de l'année 2021.

L'exposition du groupe SCOR aux prêts est restée stable à 5 % des actifs investis au 30 juin 2022 (au 31 décembre 2021 : 5 % des actifs investis).

L'exposition du groupe SCOR aux actions et titres de capitaux propres est restée stable à 0 % des actifs investis au 30 juin 2022 (au 31 décembre 2021 : 0 % des actifs investis).

Le portefeuille immobilier a augmenté et s'élève à 4 % des actifs investis au 30 juin 2022 (au 31 décembre 2021 : 3 % des actifs investis).

La proportion des autres investissements – principalement composés d'actifs liés à des activités d'assurance (*Insurance Linked Securities*, « ILS »), de fonds de *private equity* et d'infrastructure, ou encore d'actions non cotées – est restée stable à 4 % des actifs investis au 30 juin 2022 (au 31 décembre 2021 : 4 % des actifs investis).

Davantage de détails sur le portefeuille d'investissements au 30 juin 2022 sont disponibles en section 3.6 – Autres actifs et passifs financiers.

Le Groupe poursuit sa politique de couverture de ses actifs et passifs monétaires nets libellés dans des devises étrangères afin de protéger son résultat d'une volatilité provenant des fluctuations des taux de change. De surcroît, pour protéger son capital, le Groupe a mis en place une politique stricte de congruence des devises conduisant à investir dans des actifs financiers libellés dans des devises similaires à celles des primes souscrites et des passifs de réassurance.

1.3.3. EFFET DE LEVIER DE LA DETTE FINANCIÈRE

Au 30 juin 2022, le Groupe dispose d'un effet de levier de la dette financière de 30,6 % (contre 27,8 % au 31 décembre 2021).

Ce ratio est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul de l'effet de levier exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux mêmes dettes subordonnées.

1.4. SOLVABILITÉ

Le modèle interne et le système de gestion des risques de SCOR dans le cadre du régime Solvabilité II sont décrits en section 1.3.7 du document d'enregistrement universel 2021.

Au 30 juin 2022, le ratio de solvabilité estimé de SCOR s'élève à 240 % ⁽¹⁾, au dessus de la zone de solvabilité optimale de 185 %-220 % définie par le plan stratégique « Quantum Leap ».

(1) Ratio de solvabilité fondé sur les exigences Solvabilité II. Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici le 15 septembre 2022 et pourraient différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce rapport financier semestriel.

1.5. SCOR P&C

1.5.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2022, d'un montant de 4 827 millions d'euros, sont en augmentation de 28,1 % contre 3 768 millions d'euros au premier semestre 2021. À taux de change constant, l'augmentation des primes brutes émises est de 20,9 %.

1.5.2. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio combiné net de SCOR P&C ressort à 107,7 % au premier semestre 2022 contre 97,2 % sur la même période en 2021. Cette dégradation s'explique par une augmentation de la charge liée aux catastrophes naturelles, qui ressort à 10,5 % contre 9,4 % au premier semestre 2021, et par des éléments ponctuels exceptionnels relatifs à la sinistralité attritionnelle tels que la sécheresse au Brésil qui a affecté

la campagne agricole (5,2 pts), la guerre en Ukraine (2,3 pts), ou les sinistres latents liés à des violences sexuelles aux États-Unis sur la période de 1978 à 1985 (2 pts).

L'impact du Covid-19 est nul dans le ratio combiné net 2022 contre 3,6 % en 2021.

1.5.3. IMPACT DES CATASTROPHES NATURELLES

Au cours du premier semestre 2022, les comptes de SCOR P&C ont principalement été impactés par les inondations en Australie, les inondations en Afrique du Sud et les tempêtes récentes en France.

Les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'élèvent à 390 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, au-dessus du niveau du 30 juin 2021, dont les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'étaient élevées à 282 millions d'euros.

1.6. SCOR L&H

1.6.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Au premier semestre 2022, les primes brutes émises de SCOR L&H atteignaient EUR 4 859 millions, en baisse de - 1,8 % à taux de change constants (+ 4,0 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2021. La performance sous-jacente des primes brutes émises reflète les efforts continus de rationalisation du portefeuille et de redéploiement vers des lignes d'activité plus rentables et vers

des zones géographiques stratégiques. En Asie, SCOR a poursuivi le développement de son portefeuille de produits et de services. Sur les marchés plus matures, le Groupe se concentre sur les leviers de croissance hors du risque pandémique, en privilégiant la Longévité ainsi que les Solutions Financières, créatrice de valeur à long terme.

1.6.2. MARGE TECHNIQUE SCOR L&H

Au 30 juin 2022 le résultat technique s'établit à 245 millions d'euros, d'où une marge technique de 6,3 % ⁽¹⁾. Au 30 juin 2021, le résultat technique était de 477 millions d'euros pour une marge technique de 13,1 % (incluant l'impact de la transaction de rétrocession sur le portefeuille d'affaires en cours (*in-force*) vie exécuté au premier semestre 2021).

La marge technique du premier semestre 2022 est affectée à hauteur de - 6,5 points par la pandémie de Covid-19. Partie intégrante de la marge technique, le résultat technique net a absorbé 254 millions d'euros au titre des sinistres liés à la pandémie de Covid-19, dont 226 millions d'euros liés au marché de réassurance vie aux États-Unis et 28 millions d'euros sur les autres marchés, net de rétrocession et avant impôt.

1.7. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2022, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites en section 2.3 du document d'enregistrement universel 2021, ni de nouvelle opération avec les parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance de SCOR pendant cette même période.

(1) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios financiers.

1.8. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe a dû faire face au 31 décembre 2021 sont décrits en section 3 du document d'enregistrement universel 2021.

1.8.1. GUERRE EN UKRAINE

SCOR est exposé aux impacts du conflit en Ukraine par des effets directs sur ses portefeuilles d'activités, ses investissements et ses opérations et par des effets secondaires, y compris ceux résultant d'évolutions futures défavorables de l'économie, du commerce, des taux d'intérêt et de l'inflation. Compte tenu de l'incertitude liée à la fois à l'ampleur et à la durée du conflit, il est difficile d'évaluer les répercussions pour SCOR.

Les principales incertitudes tournent autour de trois thèmes : économique, politique et social, et leurs effets sur les affaires de (ré)assurance. Chaque facteur est soumis à des inconnues importantes et, dans de nombreux cas, les facteurs interagissent les uns avec les autres. Cela signifie que les effets collatéraux et les impacts financiers qui en résultent pour SCOR sont très nombreux et difficiles à évaluer.

1.8.2. COVID-19

La pandémie de Covid-19 se poursuit avec la propagation de nouveaux variants et a entraîné une surmortalité importante, notamment aux États-Unis. Comme il s'agit d'un événement toujours en cours, il reste des incertitudes quant à l'impact de la pandémie qui englobe quatre thèmes : épidémiologique, économique, politique et social et la traduction en sinistres de (ré)assurance. Chaque facteur est soumis

Les principales évolutions des risques et incertitudes au cours du premier semestre 2022 découlent des impacts directs et indirects de la guerre en Ukraine, notamment les effets sur la situation géopolitique et macroéconomique, ainsi que la continuation de la pandémie Covid-19.

Les effets économiques de l'invasion russe en Ukraine s'ajoutent aux pressions à la baisse sur la croissance économique suite à la combinaison des mutations du coronavirus, des pressions inflationnistes, des dettes publiques élevées dans certains pays et du ralentissement de l'activité économique dans certains secteurs. En fonction du succès militaire des parties en conflit et des mesures prises par elles et par des tiers (par exemple, sanctions, livraisons d'armes), le conflit pourrait durer sur différents horizons temporels avec des effets économiques secondaires d'ampleurs différentes. Ses conséquences sur la disponibilité et le prix de certains matériaux et biens, ainsi que sur les systèmes financiers, pourraient entraîner un affaiblissement continu de l'euro, une augmentation des *spreads* de crédit et converger vers un risque majeur d'inflation élevée persistante aux États-Unis et de stagflation en Europe.

En outre, il existe de nombreuses incertitudes politiques et sociales, notamment en ce qui concerne le nombre de réfugiés, leur localisation, leur intégration dans les sociétés d'accueil et leur rapatriement éventuel.

à des inconnues importantes, même si les incertitudes sont plus faibles qu'il y a un an, et, dans de nombreux cas, les facteurs interagissent les uns avec les autres. Cela signifie qu'il existe encore un éventail de voies de propagation du virus et des impacts financiers qui en résultent pour SCOR.

1.9. RISQUES LIÉS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES & GÉOPOLITIQUES FUTURS

INCERTITUDES MACROÉCONOMIQUES

Les risques économiques mondiaux ont considérablement augmenté en raison de la combinaison du choc dépressif du conflit en Ukraine et des forces négatives préexistantes, entraînant une poursuite de l'augmentation de la dette publique, une accélération continue de l'inflation qui défie les attentes des banques centrales, et des perspectives croissantes de durcissement des politiques monétaires. Le conflit exacerbe les conséquences des perturbations actuelles de la chaîne d'approvisionnement et des goulets d'étranglement sur

les produits stratégiques et de l'insuffisance des investissements passés, induisant une hausse extrêmement dangereuse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, notamment du gaz naturel, rendant plus difficile une transition écologique en douceur. Tous ces facteurs économiques convergent vers un risque majeur de stagflation sévère dans les mois et les années à venir, notamment en Europe continentale, une stagflation qui serait amplifiée par un embargo total sur le commerce russe.

INCERTITUDES GÉOPOLITIQUES

Les tensions dans le monde continuent de s'intensifier. Le conflit en Ukraine menace la sécurité en Europe et fait craindre une nouvelle guerre froide et des tensions accrues entre blocs géopolitiques. Les pays de la ligne de front risquent d'être entraînés dans le conflit. Les instabilités existantes dans d'autres régions pourraient être activement exploitées par les puissances régionales et les superpuissances.

L'incertitude politique pourrait avoir un impact sur SCOR de plusieurs façons, y compris par la volatilité des marchés ou des changements dans l'environnement légal et réglementaire dans lequel il opère. Par exemple, des politiques protectionnistes pourraient restreindre l'accès de SCOR à certains marchés.

02

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS)

2.1. BILAN CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 1 ^{er} janvier 2022 (non audité) ⁽¹⁾	Au 31 décembre 2021 ⁽²⁾
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	800	800	800
Écarts d'acquisition résultant des activités de non-assurance	82	82	82
Portefeuille de contrats des sociétés de réassurance vie	1 106	893	893
Placements des activités d'assurance 3.6.1	30 029	31 525	31 489
Immobilier de placement	598	629	629
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	17 541	19 200	20 328
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 199	1 214	180
Actifs financiers au coût amorti	1 737	1 604	1 474
Instruments dérivés	227	262	262
Fonds détenus par les cédantes	8 727	8 616	8 616
Investissements dans les entreprises mises en équivalence	6	7	7
Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	4 528	4 136	4 136
Autres actifs	14 251	12 050	12 028
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	9 073	7 603	7 603
Créances nées des opérations de réassurance cédées	551	454	454
Impôts différés actifs	906	738	716
Créances d'impôt exigible	166	175	175
Actifs divers	1 835	1 586	1 586
Frais d'acquisition reportés	1 720	1 494	1 494
Trésorerie et équivalents de trésorerie 3.6.7	2 319	2 083	2 083
TOTAL ACTIF	53 121	51 576	51 518

(1) Bilan d'ouverture incluant les effets de la première application d'IFRS 9. Voir section 3.2.4.3 – Impacts du passage à IFRS 9.

(2) SCOR a choisi de ne pas retraiter les comptes comparatifs 2021 selon l'option donnée par la norme IFRS 9. La présentation du bilan consolidé utilise les rubriques IFRS 9. Les chiffres IAS 39 au 31 décembre 2021 ont été présentés dans ces nouvelles lignes, sans aucun retraitement IFRS 9. Quelques reclassements non significatifs ont été opérés pour améliorer la comparabilité avec la présentation utilisée pour l'année en cours. Voir section 3.2.4.2 – Impact des changements apportés à la présentation d'IFRS 9.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 1 ^{er} janvier 2022 (non audité) ⁽¹⁾	Au 31 décembre 2021 ⁽²⁾
Capitaux propres – Part du Groupe	5 566	6 412	6 385
Capital	1 414	1 472	1 472
Primes d'émission, de fusion et d'apport	463	609	609
Réserves de réévaluation	(747)	35	65
Réserves consolidées	4 701	3 982	3 925
Actions propres	(74)	(196)	(196)
Résultat consolidé	(239)	456	456
Paiements fondés en actions	48	54	54
Part des actionnaires sans contrôle	15	17	17
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	5 581	6 429	6 402
Dettes de financement	3 228	3 226	3 226
	3.6.8-3.6.9		
Dettes subordonnées	2 609	2 581	2 581
Dettes immobilières	445	470	470
Autres dettes financières	174	175	175
Provisions pour risques et charges	116	151	151
Passifs relatifs aux contrats	37 678	35 832	35 832
Provisions techniques relatives à des contrats d'assurance	37 152	35 460	35 460
Passifs relatifs à des contrats financiers	526	372	372
Autres passifs	6 518	5 938	5 907
Instruments dérivés passifs	58	81	81
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	1 023	746	746
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	2 540	2 351	2 351
Impôts différés passifs	200	273	242
Dettes d'impôts exigibles	83	78	78
Participations de tiers dans des fonds consolidés	1 859	1 808	1 808
Passifs divers	755	601	601
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	53 121	51 576	51 518

(1) Bilan d'ouverture incluant les effets de la première application d'IFRS 9. Voir section 3.2.4.3 – Impacts du passage à IFRS 9.

(2) SCOR a choisi de ne pas retraiter les comptes comparatifs 2021 selon l'option donnée par la norme IFRS 9. La présentation du bilan consolidé utilise les rubriques IFRS 9. Les chiffres IAS 39 au 31 décembre 2021 ont été présentés dans ces nouvelles lignes, sans aucun retraitement IFRS 9. Quelques reclassifications non significatifs ont été opérés pour améliorer la comparabilité avec la présentation utilisée pour l'année en cours. Voir section 3.2.4.2.

2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

<i>En millions d'euros</i>	Semestre clos au 30 juin	
	2022 (non audité)	2021 (non audité) ⁽¹⁾
Primes brutes émises	9 686	8 441
Variation des provisions pour primes non acquises	(429)	(292)
Primes brutes acquises	9 257	8 149
Autres produits et charges d'exploitation	4	(8)
Produits financiers	260	390
Produits d'intérêts sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur par résultat	216	203
Autres revenus des placements	80	192
Provision nette pour risque de crédit	(36)	(5)
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés	(24)	(31)
Total produits des activités ordinaires	9 497	8 500
Charges des prestations de contrat	(7 610)	(6 919)
Commissions brutes sur primes acquises	(1 567)	(1 781)
Résultat net de rétrocession	28	1 226
Frais de gestion financière	(33)	(41)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(344)	(306)
Autres charges opérationnelles courantes	(114)	(83)
Total autres produits et charges courants	(9 640)	(7 904)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(143)	596
Autres charges opérationnelles	(17)	(16)
Autres produits opérationnels	1	24
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	(159)	604
Coûts liés aux acquisitions	-	-
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(159)	604
Charges de financement	(59)	(64)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(1)	(2)
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	(219)	538
Impôts sur les résultats	3.7	(158)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(239)	380
Se répartissant entre :	-	-
Part des actionnaires sans contrôle	-	-
Part du Groupe	(239)	380
<i>En euros</i>		
Résultat par action	(1,34)	2,04
Résultat dilué par action	(1,34)	2,02

(1) SCOR a choisi de ne pas retraiter les comptes comparatifs 2021 selon l'option donnée par la norme IFRS 9. La présentation du compte de résultat consolidé utilise les rubriques IFRS 9. Les chiffres IAS 39 au 30 juin 2021 ont été présentés dans ces nouvelles lignes, sans aucun retraitement IFRS 9. Quelques reclassements non significatifs ont été opérés pour améliorer la comparabilité avec la présentation utilisée pour l'année en cours. Ces changements ne sont pas audités. Voir section 3.2.4.2 – Impact des changements apportés à la présentation d'IFRS 9.

2.3. ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES RECONNUS AU COURS DU SEMESTRE

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin	
	2022 (non audité)	2021 (non audité) ⁽¹⁾
Résultat net de l'ensemble consolidé	(239)	380
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(195)	143
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	(15)	26
Réévaluation – Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres	(49)	-
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	36	32
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(2)	(6)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	(180)	117
Réévaluation – Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	-	141
Réévaluation – Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres	(1 241)	(266)
Comptabilité reflet	302	60
Effet des variations des taux de conversion	557	188
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	6	(17)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	199	11
Autres variations	(3)	-
RÉSULTAT NET GLOBAL	(434)	523
Se répartissant entre :		
Part des actionnaires sans contrôle	-	-
Part du Groupe	(434)	523

(1) SCOR a choisi de ne pas retraiter les comptes comparatifs 2021 selon l'option donnée par la norme IFRS 9. La présentation de l'état des produits et pertes reconnus au cours du semestre utilise les rubriques IFRS 9. Les chiffres IAS 39 au 30 juin 2021 ont été présentés dans ces nouvelles lignes, sans aucun retraitement IFRS 9. Voir section 3.2.4.2 – Impact des changements apportés à la présentation d'IFRS 9.

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin	
	2022 (non audité)	2021 (non audité)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR L&H	(648)	(200)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR P&C	280	731
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités opérationnelles	(368)	531
Acquisitions de sociétés consolidées	-	(2)
Changements de périmètre (trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises)	-	-
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	(8)	-
Acquisitions d'immobilier de placement	(24)	(23)
Cessions d'immobilier de placement	71	-
Acquisitions d'autres placements des activités d'assurances ⁽¹⁾	(4 832)	(5 028)
Cessions d'autres placements des activités d'assurances ⁽¹⁾	5 935	5 206
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	(35)	(49)
Cessions d'actifs corporels et incorporels	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	1 107	104
Émission d'instruments de capital	6	5
Opérations sur actions propres	(108)	(46)
Dividendes payés	(323)	-
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	108	-
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(148)	(29)
Intérêts payés sur dettes de financement	(69)	(73)
Autres flux de trésorerie des activités de financement	(19)	6
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(553)	(137)
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	50	-
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE	236	498
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	2 083	1 804
Flux de trésorerie nets provenant des/(affectés aux) activités opérationnelles	(368)	531
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	1 107	104
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(553)	(137)
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	50	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN	2 319	2 302

(1) Les acquisitions et cessions d'autres placements des activités d'assurance incluent également des mouvements liés à des obligations et autres investissements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois et classés en équivalents de trésorerie.

2.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SEMESTRIEL

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022 avant adoption des nouvelles normes	1 472	609	65	3 925	(196)	456	54	17	6 402
Effets de l'application de la norme IFRS 9 ⁽¹⁾	-	-	(30)	57	-	-	-	-	27
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022 après l'application de la norme IFRS 9	1 472	609	35	3 982	(196)	456	54	17	6 429
Affectation du résultat	-	-	-	456	-	(456)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	(239)	-	-	(239)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	(782)	587	-	-	-	-	(195)
Réévaluation – Instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	(1 241)	-	-	-	-	-	(1 241)
Réévaluation – Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	(49)	-	-	-	-	-	(49)
Comptabilité reflet	-	-	302	-	-	-	-	-	302
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	557	-	-	-	-	557
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	6	-	-	-	-	6
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	206	(9)	-	-	-	-	197
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	36	-	-	-	-	36
Autres variations	-	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)
RÉSULTAT NET GLOBAL	-	-	(782)	587	-	(239)	-	-	(434)
Paiements fondés en actions ⁽²⁾	-	-	-	(3)	122	-	(6)	-	113
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur le capital ⁽³⁾	(58)	(146)	-	-	-	-	-	-	(204)
Dividendes payés	-	-	-	(321)	-	-	-	(2)	(323)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS)	1 414	463	(747)	4 701	(74)	(239)	48	15	5 581

(1) Se référer à la section 3.2.4.3 – Impacts du passage à IFRS 9.

(2) Diminution d'actions auto-détenues pour 122 millions d'euros principalement due à l'annulation d'actions relative au programme de rachat d'actions.

(3) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 6 millions d'euros (2 millions d'euros de capital et 4 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 309 100 actions nouvelles au cours du premier semestre 2022. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital Groupe par annulation de 7 534 181 actions auto-détenues pour (210) millions d'euros ((60) millions d'euros de capital et (150) millions d'euros de primes liées au capital).

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	1 471	609	315	3 511	(43)	234	58	22	6 177
Affectation du résultat	-	-	-	234	-	(234)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	380	-	-	380
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	(58)	201	-	-	-	-	143
Réévaluation – Instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	141	-	-	-	-	-	141
Réévaluation – Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	(266)	-	-	-	-	-	(266)
Comptabilité reflet	-	-	60	-	-	-	-	-	60
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	188	-	-	-	-	188
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(17)	-	-	-	-	(17)
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	7	(2)	-	-	-	-	5
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	32	-	-	-	-	32
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net global	-	-	(58)	201	-	380	-	-	523
Paiements fondés en actions ⁽¹⁾	-	-	-	(6)	(22)	-	4	-	(24)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Mouvements sur le capital ⁽²⁾	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Dividendes payés	-	-	-	(335)	-	-	-	(1)	(336)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉS)	1 471	608	257	3 605	(65)	380	62	20	6 338

(1) Augmentation d'actions auto-détenues pour (22) millions d'euros principalement due à l'annulation d'actions relative au programme de rachat d'actions.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 5 millions d'euros (2 millions d'euros de capital et 3 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 251 500 actions nouvelles au cours du premier semestre 2021. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital Groupe par annulation de 189 700 actions auto-détenues pour (6) millions d'euros ((1) million d'euros de capital et (5) millions d'euros de primes liées au capital).

03

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS)

3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés condensés non audités (« États Financiers ») reflètent la situation financière de SCOR et de ses filiales consolidées (le « Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises mises en équivalence pour le semestre clos au 30 juin 2022.

Les informations sur le groupe SCOR et les principales activités du Groupe sont présentées en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2021.

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 juillet 2022 pour arrêter les États Financiers.

3.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION

Les États Financiers du Groupe au 30 juin 2022 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, et selon les normes adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2022.

Les États Financiers du Groupe n'incluent pas toutes les informations requises dans le rapport financier annuel et doivent donc être lus accompagnés de la section 4 du document d'enregistrement universel 2021 du Groupe. Les principes et méthodes comptables appliqués pour la préparation des États Financiers sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2021, sauf indication particulière. Pour rappel, SCOR a décidé d'appliquer IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022 sans présentation des comparatifs comme le permet la norme.

La préparation des États Financiers impose que le management émette certains jugements, hypothèses et estimations qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants des produits, des charges, les actifs et passifs, et les informations fournies au titre des actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des États Financiers.

La direction revoit périodiquement ses hypothèses et ses estimations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs. S'agissant de la pandémie de Covid-19 et du conflit en Ukraine,

l'évaluation de l'impact sur les expositions des activités non-vie et vie s'avère très critique et nécessite des estimations. En général, les informations concernant la sinistralité sont encore limitées. Les estimations au 30 juin 2022 sont basées sur les informations disponibles à ce jour et l'expertise de SCOR. Le degré d'incertitude reste élevé concernant l'évolution future de la sinistralité et les estimations faites à ce jour pourraient évoluer à mesure de la disponibilité de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues.

Les principaux postes comptables pour lesquels le Groupe est amené à effectuer des estimations sont les provisions techniques, les créances et dettes nées des opérations de réassurance, la juste valeur et la dépréciation des instruments financiers, les actifs incorporels, les engagements de retraites et avantages assimilés et l'imposition différée, en particulier l'enregistrement d'impôts différés actifs et l'existence de bénéfices taxables futurs permettant d'utiliser les déficits reportables.

Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues. Les résultats intermédiaires ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

Les États Financiers du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Les autres devises clés que le Groupe utilise et les taux de change utilisés pour la préparation des États Financiers sont les suivants :

En euro par unité de monnaie étrangère	Taux de clôture			Taux moyen		
	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021	T2 2022	T1 2022	T2 2021	T1 2021
USD	0,9553	0,8795	0,9394	0,8915	0,8298	0,8297
GBP	1,1603	1,1886	1,1797	1,1955	1,1602	1,1440
CNY	0,1426	0,1385	0,1421	0,1404	0,1285	0,1280
CAD	0,7415	0,6958	0,7360	0,7039	0,6756	0,6553

3.2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, SCOR applique la version finale d'IFRS 9 – Instruments financiers qui remplace IAS 39 – Instruments financiers. Cette norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation/provisionnement du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macrocouverture.

SCOR utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39.

En effet, bien que SCOR ait opté pour l'application différée d'IFRS 9 « Deferral Approach » telle qu'accordée par IFRS 4 dans son amendement homologué par l'Union européenne le 3 novembre 2017 SCOR a décidé d'adopter IFRS 9 un an plus tôt qu'IFRS 17 soit au 1^{er} janvier 2022, ceci, afin d'éviter la première application simultanée de ces deux normes pour des raisons opérationnelles.

Pour SCOR, IFRS 9 a principalement des répercussions sur les changements de classification et d'évaluation des actifs financiers ainsi que sur la comptabilisation de perte de crédit attendue (*Expected Credit Loss – ECL*) au cours du cycle de vie d'un actif financier.

Avec IFRS 9, les actifs financiers sont classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par capitaux propres (recyclables ou non), soit à la juste valeur par résultat. Le classement est en fonction du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des instruments financiers lors de leurs comptabilisations initiales.

La définition de la juste valeur qui est donnée par IFRS 13 n'a pas été modifiée par IFRS 9 et la méthode du coût amorti tel qu'elle existait dans IAS 39 n'a pas été significativement modifiée par IFRS 9. En revanche, la dépréciation des actifs financiers évaluée au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres recyclables se fonde désormais sur des pertes de crédit anticipées et non plus sur des pertes de crédit avérées. IFRS 9 n'a pas d'incidence significative sur les passifs financiers de SCOR.

Se référer à la note 3.2.4 – IFRS 9 Première adoption des IFRS, pour les principes comptables d'IFRS 9 et les impacts découlant de sa première adoption.

3.2.3. NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

La norme décrite ci-dessous, applicable à SCOR et, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, a été publiée par l'IASB mais n'est pas encore applicable :

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance qui remplacera la norme actuelle IFRS 4 – Contrats d'assurance. Les amendements publiés par l'IASB en juin 2020 et décembre 2021 traitent des améliorations ciblées et quelques-uns des doutes et enjeux de mise en œuvre qui ont été identifiés suite à la publication de la norme IFRS 17 en 2017. La nouvelle norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, une application anticipée étant autorisée.

Le 23 novembre 2021, la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance, telle que modifiée par l'IASB, a été adoptée par la Commission européenne pour une utilisation dans l'Union européenne (UE). La date d'entrée en vigueur dans l'UE est la même que celle de l'IASB (périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023). Cependant, l'UE a prévu une exemption facultative de l'application de l'exigence de cohorte annuelle – c'est-à-dire qu'un groupe ne peut pas inclure des contrats émis à plus d'un an d'intervalle – pour certains types de contrats. SCOR n'a pas d'activité qui remplit les conditions de l'exemption et ne l'utilisera donc pas.

Modèles d'évaluation

La norme IFRS 17 modifiera considérablement la comptabilité des contrats d'assurance actuellement appliquée. Celle-ci introduit une approche d'évaluation actualisée comme modèle général pour tous les contrats d'assurance et de réassurance ainsi qu'un modèle d'évaluation simplifié pour les contrats à court terme et un modèle uniquement dédié aux contrats avec participation directe.

SCOR a choisi d'utiliser le modèle général (ou *Building Block Approach*, (BBA)) pour l'évaluation de l'ensemble du portefeuille dans le cadre du reporting IFRS du Groupe. L'approche simplifiée optionnelle de répartition des primes (*Premium Allocation Approach* (PAA)) n'est pas appliquée.

Selon le modèle général, les engagements d'assurance seront évalués comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et du bénéfice non encore acquis pour un contrat ou un groupe de contrats. Le bénéfice non encore acquis est appelé « marge sur services contractuels » (ou « contractual service margin » (CSM)).

Les flux de trésorerie liés à l'exécution comprennent ce qui suit :

- les estimations des flux de trésorerie futurs associés à des groupes de contrats ;
- un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations des flux de trésorerie futurs ; et
- un ajustement au titre du risque non financier.

La norme IFRS 17 exige d'ajuster l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs pour refléter l'indemnité que SCOR exige pour la prise en charge de l'incertitude sur le montant et l'échéancier des flux de trésorerie engendrée par le risque non financier. SCOR adopte une approche basée sur le coût du capital pour déterminer l'ajustement au risque.

Pour les groupes de contrats rentables, la CSM représente la marge future, qui est comptabilisée sur la période de couverture d'un groupe de contrats. Pour les contrats déficitaires lors de la comptabilisation initiale, une perte doit être immédiatement comptabilisée.

La norme IFRS 17 doit être appliquée de manière rétrospective, ce qui implique qu'à la date de transition, SCOR est tenu de :

- identifier, comptabiliser et évaluer chaque groupe de contrats d'assurance comme si la norme IFRS 17 avait toujours été appliquée ;
- décomptabiliser tout solde existant qui n'existerait pas si la norme IFRS 17 avait toujours été appliquée ; et
- comptabiliser toute différence nette qui en résulte dans les capitaux propres.

Dans le cas où l'approche rétrospective complète, telle que prescrite ci-dessus, est impraticable, il est permis d'appliquer l'approche rétrospective modifiée (*modified retrospective approach* (MRA)) ou l'approche de la juste valeur (*fair value approach* (FVA)) au niveau d'un groupe de contrats.

SCOR P&C applique l'approche rétrospective complète ainsi que l'approche rétrospective modifiée. SCOR L&H adopte l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur pour les groupes de contrats pour lesquels l'approche rétrospective complète est impraticable.

Niveau de regroupement

IFRS 17 exige de définir le niveau de regroupement afin d'évaluer les contrats d'assurance et leur rentabilité connexe. Les contrats d'assurance sont regroupés en portefeuilles, qui comprennent des contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Pour évaluer le niveau de regroupement, les éléments suivants sont pris en compte :

- Regroupement de contrats – si un ensemble ou une série de contrats avec la même contrepartie ou une contrepartie liée réalisent ou sont conçus pour réaliser un effet commercial global, il peut être nécessaire de traiter l'ensemble ou la série de contrats comme un tout ;

- Portefeuille – IFRS 17 exige que les entreprises d'assurance identifient des « portefeuilles » de contrats d'assurance, contenant des contrats qui sont soumis à des risques similaires et gérés ensemble. Dans la pratique, cela fait référence à la différenciation des lignes d'activité et de la région géographique où SCOR opère ;
- Groupe de profitabilité – les portefeuilles de contrats d'assurance doivent être divisés en trois groupes au moins :
 - les contrats qui sont déficitaires lors de la comptabilisation initiale,
 - les contrats qui n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite,
 - et le groupe des contrats restants dans le portefeuille ;
- Cohortes annuelles – les contrats émis à plus d'un an d'intervalle ne doivent pas être dans le même groupe. SCOR considère que cela dépend de la date d'entrée en vigueur et de l'année de souscription du contrat.

Option OCI

La norme IFRS 17 offre la possibilité de ventiler les produits et charges financières de (ré)assurance entre le compte de résultat et les autres éléments du résultat global. La capitalisation des intérêts dans le compte de résultat est basée sur le taux bloqué tandis que la différence entre l'évaluation au taux courant et au taux bloqué serait présentée dans les autres éléments du résultat global. SCOR a l'intention d'utiliser cette option pour tous ses contrats de (ré)assurance.

Impacts de la présentation

Les contrats d'assurance seront réévalués en fonction des informations actuelles du marché à chaque clôture. Conformément à la norme IFRS 17, la performance du Groupe sera principalement représentée par le résultat des activités d'assurance (profit provenant de la couverture d'assurance ou de réassurance) et le résultat financier (revenus des placements liés à la gestion des actifs et aux charges financières découlant de l'actualisation des passifs d'assurance). Les primes brutes émises ne seront plus présentées au compte de résultat. La présentation du bilan et du compte de résultat changera par rapport à la pratique actuelle. La nouvelle norme requiert également des informations supplémentaires et des rapprochements pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre les montants comptabilisés au bilan et dans le résultat global ainsi que les risques inhérents aux contrats d'assurance émis par le Groupe.

Le projet IFRS 17 est entré dans sa phase finale et la priorité est actuellement donnée à la finalisation du bilan d'ouverture de janvier 2022 et à la production des comparatifs trimestriels.

3.2.4. PREMIÈRE APPLICATION D'IFRS 9

3.2.4.1. PRINCIPES COMPTABLES D'IFRS 9

Les instruments financiers sont définis par la norme IAS 32 comme tout instrument qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. C'est-à-dire tout instrument représentant des droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer de la trésorerie d'autres actifs financiers.

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent, qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

La comptabilisation des instruments financiers au sens d'IFRS 9 dépend notamment de la nature de ces instruments financiers.

Les instruments de dettes détenus par SCOR sont pour l'essentiel des obligations d'État et corporate ainsi que des prêts tandis que les instruments de capitaux propres sont essentiellement composés par des actions et titres non consolidés.

Dans tous les cas, IFRS 9 exige qu'un actif financier soit évalué, à l'initiation, à sa juste valeur. Les coûts de transaction, directement attribuables à l'acquisition, d'un tel actif financier sont inclus dans la valeur comptable d'origine (sauf pour les actifs évalués en juste valeur par résultat).

Classification et évaluation des instruments de capitaux propres

Selon IFRS 9, les instruments de capitaux propres doivent être classés et évalués à leur juste valeur au moyen d'autres éléments du résultat global ou du compte de résultat (cette dernière méthode est obligatoire s'ils sont détenus à des fins de transaction). L'élection à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global des instruments de capitaux propres est irrévocable et est réalisée ligne à ligne à la date de comptabilisation initiale. Seuls les dividendes affecteront le résultat dans ce cas.

SCOR a revu ses portefeuilles d'instruments de capitaux propres et a ainsi choisi à la transition de comptabiliser certains de ses titres stratégiques, de ses titres de participations non consolidés et ses investissements dans des « ventures » à la juste valeur par capitaux propres non recyclable.

Classification et évaluation des instruments de dette

À l'acquisition d'un instrument de dette, SCOR évalue, selon les modalités d'IFRS 9, les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie et son modèle de gestion afin de le comptabiliser soit au coût amorti, soit à la juste valeur par capitaux propres recyclable, soit à la juste valeur par résultat.

Instruments de dette évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti si ces deux conditions sont remplies : l'actif financier est détenu dans un modèle économique « collecte des flux de trésorerie » et ses conditions contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie contractuels qui ne sont que le paiement du principal et des intérêts (critère SPPI).

Critère des flux de trésorerie

Selon IFRS 9, les titres de dette ne satisfont au critère SPPI que lorsque les règlements contractuels donnent lieu, à des dates précises, à des échanges de flux de trésorerie qui sont uniquement des remboursements du capital et d'intérêts sur le capital restant dû. La rémunération représente ainsi essentiellement la valeur temps de l'argent et le risque de crédit de l'émetteur.

Critère du business model

Les actifs financiers détenus dans un modèle de gestion « collecte des flux de trésorerie » sont des instruments dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels pendant la durée de vie de l'instrument.

Selon IFRS 9, SCOR peut classer les actifs financiers dans cette catégorie même en cas de ventes dues à une augmentation du risque de crédit, de ventes proches de l'échéance pour un montant proche du pair ou de ventes visant à gérer la concentration du risque de crédit.

Dans le périmètre de SCOR, les actifs financiers classés et évalués au coût amorti comprennent principalement les portefeuilles de prêts immobiliers et de projets d'infrastructures.

Instruments de dette évalués à la juste valeur

IFRS 9 exige qu'un actif financier soit évalué, à l'initiation, à sa juste valeur. Les coûts de transaction, directement attribuables à l'acquisition, d'un tel actif financier sont inclus à sa juste valeur.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres

Les instruments de dette sont classés et évalués à la juste valeur par capitaux propres si ces deux conditions sont remplies : l'actif financier est détenu dans le cadre d'un modèle de gestion « collecte des flux de trésorerie et revente » et ses conditions contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie contractuels qui sont uniquement le paiement du capital et des intérêts sur le capital restant dû (critère SPPI).

Modèle de gestion « collecte des flux de trésorerie et revente »

Les actifs financiers dans ce modèle de gestion sont détenus dans le but de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers.

Le modèle de gestion « collecte des flux de trésorerie et revente » implique généralement une fréquence et une valeur de ventes supérieures par rapport au modèle de gestion « collecte des flux de trésorerie ». Le fait que des ventes fréquentes se produisent fait partie intégrante de la réalisation de ce modèle de gestion. En ce qui concerne les instruments de dette, il s'agit du principal modèle de gestion chez SCOR (modèle de gestion inhérent à l'activité du Groupe).

Instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par résultat, à moins qu'ils ne soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres ; *i.e.*, ils sont détenus dans le cadre d'un « autre » modèle de gestion ou s'ils ne satisfont pas le critère SPPI.

Dépréciation du risque de crédit (ECL)

Pour SCOR, le périmètre de dépréciation comprend les actifs financiers évalués au coût amorti, les titres de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres, les créances locatives comptabilisées sous IFRS 16 et les engagements de prêts qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat. Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est basé sur le calcul des pertes de crédit attendues.

Modèle général

Selon IFRS 9, SCOR regroupe les actifs financiers en trois étapes (« stages ») dans son approche générale :

- Étape 1 – Perte de crédit attendue sur 12 mois (mesure du risque de défaut au cours des 12 prochains mois) : elle s'applique aux instruments qui n'ont pas connu d'augmentation du risque de crédit entre la date de comptabilisation initiale et la période d'arrêté en cours ;
- Étape 2 – Perte de crédit attendue à maturité (mesure du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument) : elle s'applique aux instruments qui ont connu une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne sont pas considérés comme présentant un risque de défaut avéré ou comme douteux ;
- Étape 3 – Perte de crédit attendue sur l'ensemble de la durée de vie : elle s'applique aux instruments considérés comme présentant un risque de défaut avéré ou considérés comme douteux.

Définition du défaut de paiement

Une contrepartie est en défaut de paiement selon SCOR lorsque la contrepartie est notée en défaut par les agences de notation ou si un actif est dû et impayé depuis plus de 90 jours.

Augmentation significative du risque de crédit

SCOR apprécie l'augmentation significative du risque de crédit afin de répartir les actifs financiers éligibles (ou le groupe d'actifs) entre les « stages » 1 et 2. Une augmentation significative du risque de crédit est évaluée en comparant le risque de défaut d'une exposition à la date d'arrêté au risque de défaut à la date de comptabilisation initiale. Le caractère significatif d'une augmentation est mesuré par SCOR à l'aide de facteurs quantitatifs et qualitatifs et de modèles de risque de crédit.

Mesures des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sur 12 mois représentent les pertes de crédit attendues qui résultent d'éventuels événements de défaut dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Les pertes de crédit attendues à maturité représentent les pertes de crédit attendues qui résultent d'éventuels événements de défaut au cours de la durée de vie d'un actif financier.

Pour les actifs financiers des « stages » 1 et 2, SCOR calcule les pertes de crédit attendues en multipliant la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et l'exposition en cas de défaut (EAD). Le résultat est actualisé au taux d'intérêt effectif de l'instrument.

Lorsqu'un actif financier est déprécié (« stage » 3), les pertes de valeur correspondent à la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie. SCOR suppose une probabilité de défaut à 100 % pour les instruments de « stage » 3.

Probabilité de défaut (PD) et prise en compte des informations de nature prospective

La probabilité de défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon temporel donné.

SCOR détermine les probabilités de défaut à partir d'un outil externe pour les actifs référencés et en utilisant les données des agences de notation. Pour les actifs non référencés, SCOR utilise des proxys basés sur le jugement à dire d'experts internes.

Selon IFRS 9, la probabilité de défaut doit tenir compte des conditions du cycle économique et des projections prospectives lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues.

SCOR applique des scénarios macroéconomiques pour évaluer la probabilité de défaut prospective, qui sont organisés par type de variable, région, géographie et événement.

Définition de la perte par défaut de paiement (LGD)

SCOR utilise les mêmes valeurs de LGD que dans son modèle interne de Solvabilité II. Les LGD utilisés par le modèle interne sont calibrés par catégories d'actifs.

Définition de l'exposition en cas de défaut de paiement (EAD)

Ce sont tous les flux de trésorerie futurs que le Groupe s'attend à recevoir. SCOR utilise son outil externe pour calculer indépendamment les flux de trésorerie futurs à partir des principales caractéristiques des instruments telles que le notionnel, le taux du coupon, la fréquence, la date d'échéance etc.

Passage en pertes

Lorsque SCOR n'a pas d'attentes raisonnables quant au recouvrement d'un actif financier dans son intégralité ou en partie, la valeur comptable brute d'un actif financier est réduite. Une annulation est considérée comme un événement de décomptabilisation.

Passifs financiers et comptabilité de couverture

En ce qui concerne les activités et les expositions du Groupe, IFRS 9 n'a pas eu d'impact significatif sur les passifs financiers et les produits dérivés de SCOR.

Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou sont transférés, et que le Groupe a transféré tous ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier.

Par ailleurs, SCOR décomptabilisera un passif financier lorsqu'il sera éteint (par exemple, lorsque l'obligation spécifiée dans le contrat est libérée, annulée ou expirée).

3.2.4.2. IMPACT DES CHANGEMENTS APPORTÉS À LA PRÉSENTATION D'IFRS 9

SCOR a choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs 2021 conformément à l'option donnée par IFRS 9. L'impact des changements de présentation sur le bilan, le compte de résultat et sur l'état des variations des capitaux propres est présenté ci-dessous.

Impacts des changements de présentation dans le bilan consolidé

La présentation du bilan consolidé reflète les postes d'IFRS 9. Les chiffres d'IAS 39 au 31 décembre 2021 ont été mis en correspondance avec les nouveaux postes, sans aucun retraitement IFRS 9 (autrement dit avant tout reclassement et modification des valeurs comptables,

le cas échéant) Certains reclassements immatériels (et non liés à l'application d'IFRS 9) ont été effectués afin d'améliorer l'alignement avec la présentation utilisée pour l'année en cours. Voir colonne « Autres reclassements ».

Actif

En millions d'euros	2021.12 IAS 39 Ancienne Présentation	Changement d'appellation des rubriques des états financiers	Autres reclassements	2021.12 IAS 39 Nouvelle Présentation
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	800	-	-	800
Écarts d'acquisition résultant des activités de non-assurance	82	-	-	82
Valeur des portefeuilles de contrats des sociétés de réassurance vie acquis	893	-	-	893
Placements des activités d'assurance	31 517	-	(28)	31 489
Immobilier de placement	629	-	-	629
Actifs financiers disponibles à la vente	20 124 ⁽¹⁾	(20 124)	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	- ⁽¹⁾⁽³⁾	20 328	-	20 328
Actifs financiers à la juste valeur par revenu	180 ⁽²⁾	(180)	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	- ⁽²⁾	180	-	180
Prêts et créances	10 322 ⁽³⁾	(10 294)	(28) ⁽⁴⁾	-
Actifs financiers au coût amorti	- ⁽³⁾	1 474	-	1 474
Instruments dérivés	262	-	-	262
Fonds détenus par les cédantes	- ⁽³⁾⁽⁵⁾	8 616	-	8 616
Investissements dans les entreprises mises en équivalence	7	-	-	7
Part des rétrocessionnaires dans les passifs des contrats d'assurance et d'investissement	4 136	-	-	4 136
Autres actifs	12 000	-	28	12 028
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	7 582	-	21 ⁽⁴⁾	7 603
Créances nées des opérations de réassurance cédées	454	-	-	454
Impôts différés actifs	716	-	-	716
Créances d'impôt exigible	175	-	-	175
Actifs divers	1 579	-	7 ⁽⁴⁾	1 586
Frais d'acquisition reportés	1 494	-	-	1 494
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 083	-	-	2 083
TOTAL ACTIF	51 518	-	-	51 518

La présentation de l'actif du bilan au 31 décembre 2021 a été révisée afin de la rendre homogène et comparable avec les nouvelles catégories introduites par IFRS 9 pour l'année 2022. Ainsi les changements suivants ont été opérés :

- (1) Les « actifs financiers disponibles à la vente » ont été présentés dans la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ».
- (2) Les « actifs financiers à la juste valeur par le biais du revenu » ont été présentés dans la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».
- (3) Les « prêts et créances » ont été présentés dans la rubrique « actifs financiers au coût amorti ». 10 294 millions d'euros d'actifs de cette catégorie ont été ventilés par type d'instruments entre la rubrique « actifs financiers au coût amorti » pour 1 474 millions d'euros, la rubrique transitoire 2022 « fonds détenus par les cédantes » pour 8 616 millions d'euros et « actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres » pour 204 millions d'euros.
- (4) Par ailleurs, au 31 décembre 2021, 28 millions d'euros de « prêts et créances » ont été reclassés par type d'instruments dans les rubriques « Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées » pour 21 millions d'euros et « Actifs divers » provenant de dépôts et de dépôts de garantie pour 7 millions d'euros.
- (5) Les fonds détenus par les cédantes sont liés à l'activité de réassurance et seront enregistrés conformément à IFRS 17 à partir de 2023. En 2022, ces fonds sont traités comme des instruments financiers au coût amorti (de même que sous IAS 39) et sont présentés sur une ligne spécifique. L'impact lié à l'évaluation de ces instruments dans le cadre de la transition à IFRS 9 est non significatif.

Capitaux propres et passif

<i>En millions d'euros</i>	2021.12 IAS 39 Ancienne Présentation	Changement d'appellation des rubriques des états financiers	Autres reclassements	2021.12 IAS 39 Nouvelle Présentation
Capitaux propres – Part du Groupe	6 385	-	-	6 385
Capital	1 472	-	-	1 472
Primes d'émission, de fusion et d'apport	609	-	-	609
Réserves de réévaluation	65	-	-	65
Réserves consolidées	3 925	-	-	3 925
Actions propres	(196)	-	-	(196)
Résultat consolidé	456	-	-	456
Paiements fondés en actions	54	-	-	54
Part des actionnaires sans contrôle	17	-	-	17
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	6 402	-	-	6 402
Dettes de financement	3 226	-	-	3 226
Dettes subordonnées	2 581	-	-	2 581
Dettes immobilières	470	-	-	470
Autres dettes financières	175	-	-	175
Provisions pour risques et charges	151	-	-	151
Passifs relatifs aux contrats	35 832	-	-	35 832
Provisions techniques relatives à des contrats d'assurance	35 460	-	-	35 460
Passifs relatifs à des contrats financiers	372	-	-	372
Autres passifs	5 907	-	-	5 907
Instruments dérivés passifs	81	-	-	81
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	746	-	-	746
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	2 351	-	-	2 351
Impôts différés passifs	242	-	-	242
Dettes d'impôts exigibles	78	-	-	78
Participations de tiers dans des fonds consolidés	-	-	1 808 ⁽¹⁾	1 808
Passifs divers	2 409	-	(1 808) ⁽¹⁾	601
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	51 518	-	-	51 518

La présentation du passif du bilan au 31 décembre 2021 a été révisée.

(1) Reclassement des « Participations de tiers dans des fonds consolidés » de « Passifs divers » pour 1 808 millions d'euros au 31 décembre 2021.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS)

Principes de préparation et méthodes comptables

Impacts des changements de présentation dans le compte de résultat

La présentation du compte de résultat consolidé reflète les postes IFRS 9. Les chiffres d'IAS 39 au 30 juin 2021 ont été mis en correspondance avec les nouveaux postes, sans aucun retraitement. Certains reclassements immatériels ont été effectués afin d'améliorer l'alignement avec la présentation utilisée pour l'année en cours.

Compte de résultat consolidé

<i>En millions d'euros</i>	2021.06 IAS 39 Ancienne Présentation	Changement d'appellation des rubriques des états financiers	Autres reclassements	2021.06 IAS 39 Nouvelle Présentation
Primes brutes émises	8 441	-	-	8 441
Variation des provisions pour primes non acquises	(292)	-	-	(292)
Primes brutes acquises	8 149	-	-	8 149
Autres produits et charges d'exploitation	(8)	-	-	(8)
Produits financiers	361 ⁽¹⁾	-	29	390
Produits d'intérêts sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur par résultat	-	178	25	203
Autres revenus d'investissement	-	189	3	192
Provision nette pour dépréciation de risque crédit	-	(6)	1	(5)
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés	- ⁽¹⁾	-	(31)	(31)
Total produits des activités ordinaires	8 502	-	(2)	8 500
Prestations brutes et demandes versées	(6 919)	-	-	(6 919)
Commissions brutes sur primes acquises	(1 781)	-	-	(1 781)
Résultat net de rétrocession	1 226	-	-	1 226
Frais de gestion financière	(41)	-	-	(41)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(306)	-	-	(306)
Autres charges opérationnelles courantes	(83)	-	-	(83)
Total autres produits et charges courants	(7 904)	-	-	(7 904)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	598	-	(2)	596
Autres charges opérationnelles	(16)	-	-	(16)
Autres produits opérationnels	24	-	-	24
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	606	-	(2)	604
Coûts liés aux acquisitions	-	-	-	-
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	606	-	(2)	604
Charges de financement	(66)	-	2	(64)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(2)	-	-	(2)
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	538	-	-	538
Impôts sur les résultats	(158)	-	-	(158)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	380	-	-	380
Se répartissant entre :				
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	-
Part du Groupe	380	-	-	380
<i>En euros</i>				
Résultat par action	2,04	-	-	2,04
Résultat dilué par action	2,02	-	-	2,02

(1) Les « produits financiers » sont désormais présentés bruts de la part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés (31 millions d'euros au 30 juin 2021).

Impacts de la présentation de l'état du résultat net global consolidé

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin			2021 IAS 39 Nouvelle présentation
	2021 IAS 39 Ancienne présentation	Changement d'appellation des rubriques des états financiers	Autres reclassements	
Résultat net de l'ensemble consolidé	380			380
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	143			143
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	26	-	-	26
Réévaluation – Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	32	-	-	32
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(6)	-	-	(6)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	117	-	-	117
Réévaluation des actifs disponibles à la vente (AFS)	(125)	125 ⁽¹⁾	-	-
Réévaluation – Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	-	141 ⁽¹⁾	-	141
Réévaluation – Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres		(266) ⁽¹⁾	-	(266)
Comptabilité reflet	60	-	-	60
Effet des variations des taux de conversion	188	-	-	188
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	(17)	-	-	(17)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	11	-	-	11
Autres variations	-	-	-	-
RÉSULTAT NET GLOBAL	523	-	-	523
Se répartissant entre :				
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	-
Part du Groupe	523	-	-	523

(1) La présentation du résultat global a été révisée. La présentation du passage de la norme IAS 39 à IFRS 9 comprend un reclassement des effets de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente à réévaluation des instruments de capitaux propres et instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres.

3.2.4.3. IMPACTS DU PASSAGE À IFRS 9

Au 1^{er} janvier 2022, SCOR applique la nouvelle norme comptable IFRS 9. Les impacts de la première adoption d'IFRS 9 sont présentés ci-dessous.

Rapprochement du Bilan

En millions d'euros	IAS 39 Nouvelle présentation 31/12/2021	Reclassement des valeurs comptables IAS 39 à la catégorie			Impact total des reclassements	Ajustements de valeurs dus aux reclassements – y compris l'élimination de la dépréciation d'IAS 39	Ajustements de valeurs liés à la reconnaissance de la dépréciation IFRS 9 pour risque de crédit 01/01/2022	Ajustements de valeurs total	Valeur comptable IFRS 9
		Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat					
Instruments de capitaux propres	854	-	-	(701)	(701)	37 ⁽³⁾	-	37	190
Instruments de dette	19 474	(202)	-	(262)	(464)	-	-	-	19 010
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	20 328	(202)	-	(963)	(1 165)	37	-	37	19 200
Instruments de capitaux propres	172	-	-	707	707	-	-	-	879
Instruments de dette	8	-	-	327	327	-	-	-	335
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	180	-	-	1 034	1 034 ⁽²⁾	-	-	-	1 214
Actifs financiers au coût amorti	1 474	202 ⁽¹⁾	-	(71)	131	-	(1)	(1)	1 604
Instruments dérivés	262	-	-	-	-	-	-	-	262
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 083 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	2 083
VALEUR COMPTABLE	24 327	-	-	-	-	37	(1)	36	24 363

Description des changements de classification ou de réévaluation lors de l'adoption d'IFRS 9 à compter du 1^{er} janvier 2022

- (1) Les prêts infrastructures ont été reclassés pour 202 millions d'euros au 31 décembre 2021 compte tenu de l'intention de gestion de détenir ces actifs financiers pour collecter des flux de trésorerie contractuels.
- (2) L'impact du reclassement de 1 034 millions d'euros vers les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat est composé des éléments suivants :
 - Certains investissements NCAI (titres de participations non consolidés) et investissements dans des fonds précédemment classés comme actifs financiers disponibles à la vente selon la norme IAS 39 pour un montant de 701 millions d'euros au 31 décembre 2021. Un gain net latent de 82 millions d'euros a été reclassé des autres éléments du résultat global vers les réserves consolidées.

— Certains titres de dette ne satisfaisant pas le critère SPPI pour des montants de 71 millions d'euros pour les prêts et créances et de 262 millions d'euros précédemment inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente. Un gain latent de 5 millions d'euros relatif à ces positions a été reclassé des autres éléments du résultat global vers les réserves consolidées.

- (3) Les investissements dans des sociétés de type « ventures » antérieurement évalués au coût et reclassés en actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclable ont été réévalués et ont généré un gain latent de 37 millions d'euros à la date de transition (comptabilisé en réserves).
- (4) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent 629 millions d'euros d'investissements en fonds communs de placement évalués à la juste valeur par résultat, 675 millions d'euros d'obligations d'État à court terme évaluées à la juste valeur par capitaux propres et 779 millions d'euros d'actifs au coût amorti au 31 décembre 2021.

Rapprochement des dettes financières

Tous les passifs financiers restent évalués au coût amorti à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

Rapprochement entre les provisions pour dépréciation d'IAS 39/IAS 37 et d'IFRS 9

		IFRS 9 reclassement au						Produits dérivés détenus à des fins de couverture
		IAS 39 Nouvelle présentation 31/12/2021	Coût amorti	JVPCP (option)	JVPCP (obligatoire)	JVPR (option)	JVPR (obligatoire)	
IAS 39	Dettes subordonnées	2 581	2 581	-	-	-	-	
	Financement immobilier	470	470	-	-	-	-	-
	Autres passifs financiers	175	175	-	-	-	-	-
	Passifs financiers	3 226	3 226	-	-	-	-	-
	Instruments dérivés	81	-	-	-	-	-	81
	Valeur comptable	3 307	3 226	-	-	-	-	81
IFRS 9	Impact de la réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur comptable au 1^{er} janv. 2022	-	3 226	-	-	-	-	81

En millions d'euros	Dépréciations IAS 39 31/12/2021	Reclassements IFRS 9 à		Effets d'ajustements de valeurs sur la dépréciation pour risque de crédit IFRS 9 ⁽¹⁾	Dépréciation IFRS 9 au 01/01/2022 ⁽¹⁾	Dont		
		Juste valeur par capitaux propres sur option ⁽²⁾	Juste valeur par résultat ⁽²⁾			Stage 1	Stage 2	Stage 3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-			-	-	-	-	-
Instruments de capitaux propres	(14)	7	7	-	-	-	-	-
Instrument de dette	(21)	-	9	(21)	(33)	(20)	(1)	(12)
<i>au coût amorti</i>	(6)	-	6	(1)	(1)	(1)	-	-
<i>à la juste valeur par capitaux propres</i>	(15)	-	3	(20)	(32)	(19)	(1)	(12)
Provision sur engagements de prêt	-	-	-	-	-	-	-	-
Pertes de crédit attendues	(35)	7	16	(21)	(33)	(20)	(1)	(12)

Description des changements de classification ou de réévaluation lors de l'adoption d'IFRS 9 à compter du 1^{er} janvier 2022

(1) Suite à l'adoption d'IFRS 9, le stock de pertes de crédit attendues s'élève à 33 millions d'euros et est composé de :

- 20 millions d'euros de provisions de « stage » 1 ;
- 1 million d'euros de provisions de « stage » 2 ;
- 12 millions d'euros de provisions de « stage » 3 (provision pour risque avéré déjà comptabilisée sous IAS 39).

(2) L'ensemble des provisions qui étaient comptabilisées sur des instruments qui ont été reclassés vers les catégories à la juste valeur par capitaux propres non recyclable et juste valeur par résultat ont été reprises. Cela concerne notamment les investissements NCAI et « ventures » à hauteur de 7 millions d'euros.

Incidence d'IFRS 9 sur les capitaux propres

En millions d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation ⁽²⁾	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1 472	609	65	3 925	(196)	456	54	17	6 402
Impact avant impôts de l'adoption d'IFRS 9	-	-	(40)	76	-	-	-	-	36 ⁽¹⁾
Ajustements de valeurs dus aux reclassements – y compris l'élimination de la dépréciation d'IAS 39	-	-	(40)	94	-	-	-	-	54
Ajustements de valeurs liés à la reconnaissance de la dépréciation IFRS 9 pour risque de crédit	-	-	-	(18)	-	-	-	-	(18)
Effet d'impôt de l'adoption d'IFRS 9	-	-	10	(19)	-	-	-	-	(9)
Ajustements de transition IFRS 9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2022	1 472	609	35	3 982	(196)	456	54	17	6 429

(1) IFRS 9 a un impact avant impôts de 36 millions d'euros sur les capitaux propres, essentiellement constitué de la réévaluation des investissements de type « ventures » (se référer au tableau « rapprochement du bilan »).

(2) L'impact OCI qui peut être recyclé au résultat est de 10 millions d'euros, et l'impact de OCI qui ne peut être recyclé au résultat est de (40) millions d'euros.

3.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

IMPACT DU COVID-19

La direction a surveillé en permanence les développements et a évalué les impacts de la pandémie de Covid-19 sur les états financiers consolidés de SCOR au 30 juin 2022, étant donné que ces évaluations requièrent un haut degré de jugement de la part de la direction. La pandémie se poursuit avec la propagation du variant Omicron et a entraîné une surmortalité importante notamment aux États-Unis.

Les états financiers consolidés condensés du Groupe sont préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et comprennent l'évaluation actuelle des coûts de sinistres, pour le premier semestre de 2022, pour les *business units* SCOR L&H et SCOR P&C (254 millions d'euros, net de rétrocession, net de primes de reconstitution et avant impôts pour SCOR L&H, et un impact nul pour SCOR P&C), fondée sur les informations actuellement disponibles, les informations reçues des cédantes à ce jour et des résultats des modèles utilisés.

Pour la *business unit* L&H, les hypothèses clés permettant d'évaluer le coût des sinistres comprennent des hypothèses épidémiologiques relatives aux impacts prévus sur la population touchée par le Covid-19 et des hypothèses relatives à la manière dont cela se répercute sur la population (ré)assurée en plus des délais habituels de déclaration des sinistres. Une hypothèse clé est la manière dont les décès réels

de la population américaine se traduisent dans la population (ré) assurée. SCOR utilise un différentiel entre la population générale et la population (ré)assurée impactée par la tarification et ses différentiels socio-économiques et désigne cette hypothèse sous le nom de PIPA (*Population to Insured Population Adjustment*). SCOR suit de près l'évolution de la sinistralité du Covid-19 et l'utilise pour définir l'hypothèse PIPA. La sinistralité réelle du Covid-19 est comparée à la sinistralité attendue et les tendances observées à partir de cette analyse, y compris la taille des sinistres, l'âge atteint et la répartition par sexe, sont utilisées pour mettre à jour les hypothèses PIPA. D'autres impacts, comme la réduction de la saison de la grippe aux États-Unis en 2021, ont également été pris en compte dans les hypothèses.

- 226 millions d'euros (net de rétrocession et avant impôts) sont issus du portefeuille aux États-Unis, dont 79 millions d'euros (net de rétrocession et avant impôts) sont liés aux décès qui avaient été déclarés lors des trimestres précédents ;
- 28 millions d'euros (net de rétrocession et avant impôts) sont issus de portefeuilles des autres marchés.

Pour SCOR P&C, aucun sinistre significatif lié au Covid-19 n'a été enregistré au cours des six premiers mois de 2022.

GUERRE EN UKRAINE

Depuis le début de la guerre en Ukraine le 24 février 2022, SCOR étudie attentivement l'évolution des événements et a pleinement respecté les sanctions internationales liées au conflit.

La direction a évalué l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des sanctions internationales sur l'activité et les résultats de SCOR au 30 juin 2022, en considérant que :

- cette évaluation requiert un haut degré de jugement de la part de la direction ;
- une incertitude significative subsiste quant aux hypothèses émises sur les impacts encourus et à l'étendue et la durée du conflit et de ses répercussions.

Par conséquent, tout impact décrit ci-dessous doit être compris dans ce contexte de jugements émis par la direction et d'incertitude élevée.

Une description spécifique des risques liés au conflit en Ukraine est incluse dans les sections 1.8 – Facteurs de risque, et 1.9 – Risques liés aux développements macroéconomiques & géopolitiques futurs de ce rapport semestriel.

Les états financiers consolidés condensés sont préparés selon le principe de continuité d'exploitation et comprennent l'évaluation actuelle d'une provision résultant en une perte nette dans le résultat technique de 85 millions d'euros (avant impôt) au 30 juin 2022.

L'évaluation de l'impact de 85 millions d'euros est basée sur différentes méthodologies combinant des informations de marché et de portefeuille. Cet impact est lié à plusieurs lignes d'affaires telles que les Risques Politiques, le Crédit Caution, l'Aviation et le Maritime. Cette provision couvre l'exposition relative aux traités de réassurance et à l'assurance de spécialités de SCOR PO (la filiale détenue par

SCOR en Russie) ainsi qu'aux traités de réassurance non russes qui peuvent avoir une certaine exposition à la Russie et aux programmes mondiaux de grandes entreprises non russes qui peuvent inclure des risques en Russie.

À l'actif, la seule exposition directe de SCOR aux actifs russes provient des actifs détenus par SCOR PO. Au 30 juin 2022, la juste valeur des obligations d'État russes détenues par SCOR PO s'élève à 3 millions d'euros. La perte de crédit attendue relative à ces obligations comptabilisée en résultat financier est de 7 millions d'euros.

Lors de l'évaluation de la dépréciation potentielle des actifs non financiers, aucun indicateur de dépréciation n'a été identifié pour les écarts d'acquisition.

L'impact de l'invasion russe et de la guerre en Ukraine sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision à ce stade, compte tenu de l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée du conflit, et à ses répercussions.

SÈCHERESSE AU BRÉSIL

La sécheresse au Brésil, qui a touché les cultures de maïs et de soja dans les régions du sud du Brésil, est la pire sécheresse qu'ait connue le Brésil depuis 91 ans. Au 30 juin 2022, l'impact total sur le résultat technique de SCOR s'élève à (193) millions d'euros sur le résultat

technique de SCOR (avant impôt), plus élevé que les (35) millions d'euros initialement provisionnés au premier trimestre, et tient compte de la révision de l'estimation de la perte totale suite à la saison des moissons.

ATLAS CAPITAL REINSURANCE 2022 DAC

Le 1^{er} juin 2022, SCOR a sponsorisé avec succès une nouvelle obligation catastrophe, Atlas Capital Reinsurance 2022 DAC, qui fournit au Groupe une capacité de transfert de risque pluriannuelle de 240 millions de dollars américains pour se protéger contre les tempêtes nommées aux États-Unis et les tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, ainsi

que les tempêtes de vent européennes. La période de risque pour Atlas Capital Reinsurance 2022 s'étendra du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2025.

Le contrat est comptabilisé comme un contrat de réassurance, conformément à la norme IFRS 4 – Contrats d'assurance.

3.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a eu aucun regroupement d'entreprises au cours du premier semestre 2022.

3.5. INFORMATION SECTORIELLE

Les principales activités du Groupe sont décrites en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2021.

En conformité avec son mode de gestion et de décision, les activités du Groupe sont organisées en trois *business units* (SCOR P&C, SCOR L&H et SCOR Investments), dont deux (SCOR P&C et SCOR L&H) forment les segments opérationnels à présenter, auxquels s'ajoute un centre de coûts fonctions Groupe.

SCOR Investments est la *business unit* de gestion d'actifs du Groupe. Sa fonction est complémentaire à celles des deux segments opérationnels à présenter puisqu'elle gère, pour le compte de SCOR P&C et SCOR L&H, les investissements en représentation de leurs passifs relatifs aux contrats. SCOR Investments gère également des actifs pour le compte de tiers, néanmoins cette activité n'est actuellement pas considérée comme étant significative. Par conséquent, la *business unit* SCOR Investments n'est pas considérée comme étant un segment opérationnel au sens d'IFRS 8 – Segments opérationnels. Le segment opérationnel SCOR P&C regroupe les activités d'assurance et réassurance de dommages et responsabilités (autrement appelé « non-vie ») ; et le segment

opérationnel SCOR L&H regroupe les activités de réassurance vie (autrement appelé « vie »). Le Groupe souscrit des types de risques différents dans chacun de ces segments, qui sont commercialisés *via* des canaux séparés. Les responsabilités et reportings au sein du Groupe sont établis sur la base de cette structure. Aucun segment opérationnel n'a été regroupé pour former les segments opérationnels SCOR P&C et SCOR L&H présentés.

La direction analyse les résultats opérationnels des segments SCOR P&C et SCOR L&H séparément dans le but d'évaluer la performance opérationnelle de l'activité et d'allouer les ressources. Le montant des opérations intersegments, notamment relatif aux primes brutes acceptées, n'est pas significatif. Les coûts de services partagés des hubs sont alloués aux *business units* selon une clé d'allocation fondée sur les effectifs.

Les fonctions Groupe ne constituent pas un segment opérationnel et ne produisent pas de revenus. Les coûts liés aux fonctions Groupe sont des coûts ne pouvant être directement attribués ni au segment SCOR P&C ni au segment SCOR L&H.

3.5.1. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente le résultat opérationnel du Groupe pour les segments opérationnels et son centre de coûts pour les semestres clos aux 30 juin 2022 et 2021. Les refacturations intersegments sont éliminées en consolidation.

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)							
	2022				2021			
	SCOR L&H	SCOR P&C	Fonctions Groupe	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Fonctions Groupe	Total
Primes brutes émises	4 859	4 827	-	9 686	4 673	3 768	-	8 441
Variation des provisions pour primes non acquises	(20)	(409)	-	(429)	2	(294)	-	(292)
Primes brutes acquises	4 839	4 418	-	9 257	4 675	3 474	-	8 149
Revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	5	-	-	5	6	-	-	6
Charges des prestations des contrats	(4 210)	(3 400)	-	(7 610)	(4 626)	(2 293)	-	(6 919)
Commissions brutes sur primes acquises	(592)	(975)	-	(1 567)	(1 024)	(757)	-	(1 781)
RÉSULTAT TECHNIQUE BRUT	42	43	-	85	(969)	424	-	(545)
Primes émises rétrocédées	(957)	(801)	-	(1 758)	(1 026)	(520)	-	(1 546)
Variation des provisions pour primes non acquises rétrocédées	(2)	87	-	85	-	69	-	69
Primes acquises rétrocédées	(959)	(714)	-	(1 673)	(1 026)	(451)	-	(1 477)
Sinistralité rétrocédée	1 035	478	-	1 513	1 256	221	-	1 477
Commissions rétrocédées	48	140	-	188	1 142	84	-	1 226
Résultat net de rétrocession	124	(96)	-	28	1 372	(146)	-	1 226
RÉSULTAT TECHNIQUE NET ⁽¹⁾	166	(53)	-	113	403	278	-	681
Autres produits et charges hors revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	2	(3)	-	(1)	-	(14)	-	(14)
Produits financiers	93	197	(30)	260	151	209	30	390
Produits d'intérêts sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur par résultat ⁽²⁾	71	145	-	216	58	145	-	203
Autres revenus des placements ⁽²⁾	28	82	(30)	80	95	67	30	192
Provision nette de risque de crédit ⁽²⁾	(6)	(30)	-	(36)	(2)	(3)	-	(5)
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés ⁽²⁾	(1)	(23)	-	(24)	(1)	(30)	-	(31)
Frais de gestion financière	(10)	(22)	(1)	(33)	(11)	(24)	(6)	(41)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(158)	(181)	(5)	(344)	(139)	(156)	(11)	(306)
Autres charges opérationnelles courantes	(27)	(38)	(49)	(114)	(17)	(14)	(52)	(83)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	65	(123)	(85)	(143)	386	249	(39)	596
Autres charges opérationnelles	(3)	(14)	-	(17)	(3)	(13)	-	(16)
Autres produits opérationnels	(1)	2	-	1	1	1	22	24
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	61	(135)	(85)	(159)	384	237	(17)	604

(1) Les résultats techniques sont les soldes des produits et des charges alloués aux affaires d'assurance et de réassurance.

(2) Se référer à la section 3.2.4.2 – Impact des changements apportés à la présentation d'IFRS 9 pour le changement de présentation des produits financiers.

La marge technique de SCOR L&H au cours du premier semestre 2022 était de 6,3 %, malgré des coûts élevés de la pandémie de Covid-19, comparé à 13,1 % pour la même période de 2021 (incluant l'impact de la transaction de rétrocession sur le portefeuille d'affaires en-cours (*in-force*) vie exécuté au premier semestre 2021).

La marge technique du premier semestre 2022 est affectée à hauteur de - 6,5 pts par la pandémie de Covid-19. Partie intégrante de la marge technique, le résultat technique net a absorbé 254 millions d'euros au titre des sinistres liés à la pandémie de Covid-19, dont 226 millions d'euros liés au marché de réassurance vie aux États-Unis et 28 millions d'euros sur les autres marchés, net de rétrocession et avant impôt.

Pour SCOR P&C, le résultat technique net reflète un ratio combiné net (calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de sinistres non-vie y compris les catastrophes naturelles, des charges de commission et des charges de gestion, par les primes acquises nettes de rétrocession) de 107,7 % au premier semestre 2022 contre 97,2 % sur la même période en 2021, impacté par des éléments ponctuels exceptionnels relatifs à la sinistralité attritionnelle tels que la grave

sécheresse au Brésil qui a affecté la campagne agricole (5,2 pts), la guerre en Ukraine (2,3 pts) ou les sinistres latents liés à des violences sexuelles aux États-Unis sur la période de 1978 à 1985 (2 pts). Les catastrophes naturelles contribuent à hauteur de 10,5 % dans le ratio combiné net au 30 juin 2022 contre 9,4 % au premier semestre 2021. L'impact du Covid-19 est nul dans le ratio combiné net 2022, contre 3,6 % en 2021.

3.5.2 PRIMES BRUTES ÉMISES ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR L&H, déterminée par rapport à la responsabilité de marché, est la suivante :

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
	2022	2021
SCOR L&H		
		
■ 32 % EMEA	1 574	1 545
■ 47 % Amériques	2 278	2 215
■ 21 % Asie-Pacifique	1 007	913
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	4 859	4 673

Les principaux pays contribuant aux primes brutes émises pour SCOR L&H, sur la base de la responsabilité du marché, sont les suivants :

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
	2022	2021
SCOR L&H		
États-Unis	2 155	2 106
Royaume-Uni	695	696
France	322	301
Chine	259	266
Autres pays	1 428	1 304
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	4 859	4 673

Les primes brutes émises par type d'activité pour SCOR L&H se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
	2022	2021
SCOR L&H		
Prévoyance	4 113	3 833
Solutions financières	300	361
Longévité	446	479
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	4 859	4 673

La répartition des passifs relatifs aux contrats et la part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats pour SCOR L&H, déterminées sur la même base que les primes brutes émises, sont les suivantes :

En millions d'euros	Au 30 juin 2022 (non audité)		Au 31 décembre 2021	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats
SCOR L&H				
EMEA	9 881	748	9 834	767
Amériques	3 289	770	3 818	876
Asie-Pacifique	2 134	330	2 065	272
TOTAL	15 304	1 848	15 717	1 915

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS)

Information sectorielle

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR P&C, déterminée par rapport au pays de localisation de la cédante pour l'activité des traités et la localisation des assurés pour l'activité des facultatives, est la suivante :

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
	2022	2021
SCOR P&C		
		
■ 44 % EMEA	2 119	1 550
■ 40 % Amériques	1 926	1 578
■ 16 % Asie-Pacifique	782	640
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	4 827	3 768

Les principaux pays contribuant aux primes brutes émises pour SCOR P&C, sur la base de la responsabilité du marché, sont les suivants :

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
	2022	2021
SCOR P&C		
États-Unis	1 421	1 227
Royaume-Uni	502	371
France	506	271
Chine	253	209
Autres pays	2 145	1 690
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	4 827	3 768

Les primes brutes émises par type d'activité pour SCOR P&C se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
	2022	2021
SCOR P&C		
Assurance de spécialités	1 435	1 016
Réassurance	3 392	2 752
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	4 827	3 768

Pour SCOR P&C, la répartition des passifs relatifs aux contrats, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, et la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers, basée sur la localisation du rétrocessionnaire, sont les suivantes :

En millions d'euros	Au 30 juin 2022 (non audité)		Au 31 décembre 2021	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats
SCOR P&C				
EMEA	11 044	808	9 994	1 111
Amériques	8 520	1 666	7 681	924
Asie-Pacifique	2 810	206	2 440	186
TOTAL	22 374	2 680	20 115	2 221

3.5.3. ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principaux postes du bilan par segment opérationnel, tels qu'ils sont revus par le management, se répartissent de la manière suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2022 (non audité)			Au 31 décembre 2021		
	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	45	755	800	45	755	800
Portefeuille de contrats	1 106	-	1 106	893	-	893
Placements des activités d'assurance ⁽¹⁾	12 144	17 885	30 029	13 521	17 968	31 489
Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	1 848	2 680	4 528	1 915	2 221	4 136
Trésorerie et équivalents de trésorerie	66	2 253	2 319	850	1 233	2 083
TOTAL ACTIF	21 983	31 138	53 121	23 263	28 255	51 518
Passifs relatifs aux contrats	(15 304)	(22 374)	(37 678)	(15 717)	(20 115)	(35 832)

(1) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 153 millions d'euros au 30 juin 2022 (140 millions d'euros au 31 décembre 2021).

3.5.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles par segment sont présentés au sein du tableau des flux de trésorerie.

3.6. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.6.1. PLACEMENT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les actifs financiers détenus par le Groupe dans le cadre des placements dans les activités d'assurance sont évalués soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par les capitaux propres, soit au coût amorti.

En millions d'euros	Au 30 juin 2022								
	Coût ou Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres			Juste valeur par résultat			Dérivés détenus à des fins de couverture	Total
		Désigné par option ⁽¹⁾	Obligatoire	Total	Désigné par option	Obligatoire	Total		
Investissements immobiliers	598	-	-	-	-	-	-	-	598
Instruments de capitaux propres	-	187	-	187	-	877	877	-	1 064
Instruments de dette	1 737	-	17 354	17 354	-	322	322	-	19 413
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	227	227
Fonds détenus par les cédantes ⁽²⁾	8 727	-	-	-	-	-	-	-	8 727
Placements des activités d'assurance	11 062	187	17 354	17 541	-	1 199	1 199	227	30 029
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽³⁾	892	-	961	961	-	466	466	-	2 319

(1) Plusieurs instruments de capitaux propres ont été désignés par option irrévocable à la juste valeur par capitaux propres pour les placements détenus dans le cadre de partenariats stratégiques. SCOR a vendu plusieurs instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres. Les gains et pertes découlant de ces titres vendus ont été jugés non matériels et sans reconnaissance de dividendes.

(2) Les fonds détenus par les cédantes représentent des actifs financiers qui seront comptabilisés conformément à IFRS 17 à partir du 1er janvier 2023.

(3) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible, les investissements à court terme dans des fonds communs de placement et les obligations d'État à court terme.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS)

Autres actifs et passifs financiers

Au 1^{er} janvier 2022

En millions d'euros	Coût ou Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres			Juste valeur par résultat			Dérivés détenus à des fins de couverture	Total
		Désigné par option	Obligatoire	Total	Désigné par option	Obligatoire	Total		
Investissements immobiliers	629	-	-	-	-	-	-	-	629
Instruments de capitaux propres	-	190	-	190	-	879	879	-	1 069
Instruments de dette	1 604	-	19 010	19 010	-	335	335	-	20 949
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	262	262
Fonds détenus par les cédantes	8 616	-	-	-	-	-	-	-	8 616
Placements des activités d'assurance	10 849	190	19 010	19 200	-	1 214	1 214	262	31 525
Trésorerie et équivalents de trésorerie	779	-	675	675	-	629	629	-	2 083

3.6.2. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le Groupe fournit des informations sur les évaluations des instruments financiers mesurés à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui traduit l'importance des paramètres utilisés pour réaliser ces évaluations. Le degré dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé d'après le paramètre le moins important qui est pertinent pour évaluer la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'estimation de la juste valeur. Apprécier l'importance d'un paramètre en particulier dans l'évaluation de la juste valeur exige de faire appel à son jugement et de prendre en compte des facteurs propres à l'actif ou au passif en question. À chaque période d'établissement des comptes financiers, le Groupe

revoit la pertinence de la classification des instruments évalués à la juste valeur. La méthode de détermination de la juste valeur fait l'objet d'une veille permanente de façon à identifier d'éventuels reclassements.

SCOR a revu sur le premier semestre 2022 les modalités de classement de la hiérarchie des justes valeurs en particulier en intégrant de nouvelles données. Les titres qui étaient précédemment comptabilisés au coût amorti étaient exclus du périmètre de la hiérarchie de juste valeur et y sont notamment désormais intégrés. Ceci a entraîné des changements dans la hiérarchie de la juste valeur notamment sur le périmètre des fonds. Ces changements sont présentés dans les tableaux de hiérarchie de la juste valeur au 1^{er} janvier 2022 et au 30 juin 2022.

La valeur nette comptable des placements du Groupe est présentée dans le tableau suivant selon leur nature et leur méthodologie d'évaluation (hiérarchie de juste valeur) :

En millions d'euros	Au 30 juin 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Investissements immobiliers	-	-	598	598
Instruments de capitaux propres	65	-	122	187
Instruments de dette	15 756	1 597	1	17 354
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	15 821	1 597	123	17 541
Instruments de capitaux propres	188	57	632	877
Instruments de dette	141	132	49	322
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	329	189	681	1 199
Actifs financiers au coût amorti	100	8	1 629	1 737
Fonds détenus par les cédantes	8 727	-	-	8 727
Instruments dérivés	-	169	58	227
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	24 977	1 963	3 089	30 029
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 319	-	-	2 319
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE	27 296	1 963	3 089	32 348
Pourcentage	84 %	6 %	10 %	100 %

En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Investissements immobiliers	-	-	629	629
Instruments de capitaux propres	62	-	128	190
Instruments de dette	17 440	1 564	6	19 010
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	17 502	1 564	134	19 200
Instruments de capitaux propres	203	108	568	879
Instruments de dette	133	123	79	335
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	336	231	647	1 214
Actifs financiers au coût amorti	87	-	1 517	1 604
Fonds détenus par les cédantes	8 616	-	-	8 616
Instruments dérivés	-	193	69	262
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	26 541	1 988	2 996	31 525
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 083	-	-	2 083
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE	28 624	1 988	2 996	33 608
Pourcentage	85 %	6 %	9 %	100 %

Les changements par rapport au 31 décembre 2021 concernent principalement :

- une hausse des actifs présentés en niveau 1, essentiellement relative aux fonds détenus par les cédantes liés à l'activité de réassurance ;
- une hausse des actifs présentés en niveau 3, essentiellement du fait :
 - de la détermination d'un niveau de hiérarchie de la juste valeur pour les titres comptabilisés au coût ou au coût amorti (entrés dans le périmètre de la détermination du niveau de juste valeur). Il s'agit notamment des fonds infrastructures, des investissements immobiliers et des investissements « ventures » non cotés,
 - du reclassement du niveau 1 ou 2 vers le niveau 3 de fonds de private equity dont la valeur liquidative est communiquée trimestriellement.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques

Sont inclus dans ce niveau les instruments financiers pour lesquels les prix ou taux publiés reflètent des transactions réelles et régulières disponibles auprès d'une bourse, d'un agent ou d'un courtier. Les instruments qui relèvent de cette catégorie sont les actions cotées, les obligations gouvernementales et assimilées ainsi que les obligations garanties par une agence gouvernementale, les obligations de sociétés, ou encore les investissements obligataires à court-terme. S'agissant d'investissements dans des fonds, ouverts ou fermés, les actions ou parts de fonds ainsi que les instruments financiers dérivés (y compris les swaps de sous-jacents immobiliers, de taux d'intérêts ou de mortalité, les options, etc.), la juste valeur est déterminée par référence à d'autres prix « bid » publiés.

Niveau 2 : Modèles élaborés par des experts internes et externes et reposant sur des paramètres de marché observables

Le Groupe détient certains investissements dont la juste valeur est déterminée à partir de modèles développés par des experts internes ou externes qui font appel à des paramètres de marché. Il s'agit principalement de produits structurés autres que ceux garantis par des agences gouvernementales pour lesquels le marché est considéré comme actif, de dettes hybrides seniors (Tier 1 et Tier 2) émises par le secteur privé, de titres non cotés du secteur privé, d'obligations assimilées à des obligations gouvernementales indexées sur l'inflation, d'autres investissements alternatifs spécifiques et d'instruments dérivés.

Niveau 3 : Données d'évaluation d'un actif ou d'un passif non fondées sur des données de marché observables (données non observables)

La valorisation de ces instruments ne se fonde ni sur des prix observables pour les transactions courantes d'un instrument comparable, ni sur une donnée de marché observable. Si la détermination de la juste valeur se fonde essentiellement sur des données non observables, elle relève du niveau 3. Les instruments classés en niveau 3 sont principalement des instruments de capitaux propres non cotés (comme les NCAI et les parts dans les sociétés de type Ventures), des instruments dérivés, en premier lieu ceux de la famille Atlas couvrant des risques de catastrophes naturelles ou de mortalité.

Des informations complémentaires sur les instruments dérivés sont fournies en section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, note 8.9 – Instruments dérivés du document d'enregistrement universel 2021.

Option d'achat sur actions SCOR (niveau 2)

Dans le cadre de l'accord transactionnel, Covéa a consenti à SCOR une option d'achat des titres qu'elle détient, à un prix d'exercice de 28 euros par action et pendant une durée de cinq ans. Le prix d'exercice est sujet à modification sous certaines conditions. L'option d'achat est transférable à tout tiers désigné par SCOR, afin que SCOR puisse organiser le changement d'actionnaire au mieux de ses intérêts. L'option a été comptabilisée en tant qu'instrument dérivé à la juste valeur telle que déterminée par une évaluation externe. La valeur comptable de l'option s'élève à 11 millions d'euros au 30 juin 2022 (au 31 décembre 2021 : 41 millions d'euros).

Obligations catastrophes Atlas (niveau 3)

Atlas Capital UK 2019 PLC fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 250 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis, de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, et de tempêtes en Europe. La période couverte par Atlas Capital UK 2019 s'étend du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2023.

Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 200 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couverte par Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC s'étend du 30 avril 2020 au 31 mai 2024.

Ces instruments sont comptabilisés en produits dérivés et évalués selon un modèle des pertes cumulées attendues fondé sur une combinaison de données de marché, dans la mesure où le marché de cet instrument est actif, et d'outils de modélisation catastrophe développés par le prestataire externe AIR.

Les données non observables significatives utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

Données non observables	Atlas Capital UK 2019 PLC	Atlas capital Re 2020 DAC
Perte attendue relative aux ouragans aux États-Unis selon le modèle AIR	2,27 %	3,31 %
Perte attendue relative aux tremblements de terre aux États-Unis et au Canada selon le modèle AIR	1,34 %	2,29 %
Perte attendue relative aux tempêtes en Europe selon le modèle AIR	1,57 %	NA

La survenance d'une catastrophe significative (telle qu'un tremblement de terre aux États-Unis ou au Canada, un ouragan aux États-Unis ou une tempête en Europe) au cours de la période de couverture des séries d'obligation correspondantes, conduirait à une modification de la juste valeur de la portion correspondante de l'instrument dérivé comptabilisé.

Autres actifs financiers évalués en niveau 3

Les actifs financiers de niveau 3 comprennent 123 millions d'euros d'investissements classés à la juste valeur par capitaux propres et 681 millions d'euros d'investissements classés à la juste valeur par résultat (1^{er} janvier 2022 : 139 millions d'euros et 647 millions d'euros respectivement). Ces investissements comprennent principalement des titres de participation et des fonds qui ne sont pas cotés.

Au cours des périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021, aucun gain ou perte important n'a été réalisé sur la cession des actifs financiers désignés à l'option de l'évaluation à la juste valeur par les capitaux propres non recyclable.

Les actifs financiers de niveau 3 comprennent également 1 629 millions d'euros de prêts classés au coût amorti qui sont mesurés au coût.

Transfert et classification des investissements

Il y a eu des transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur depuis que SCOR a mis en place sa méthodologie de hiérarchie de juste valeur sur un périmètre réduit d'actifs. Certains critères qualitatifs associés aux titres cotés ont pu être affinés et ce qui a eu pour effet des transferts entre le niveau 1 et le niveau 2.

Investissements immobiliers

Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, SCOR a vendu un immeuble générant une plus-value de cession de 24 millions d'euros (au cours du semestre clos le 30 juin 2021, SCOR n'a vendu aucun immeuble).

3.6.3. MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE DES INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Au cours du premier semestre 2022, il n'y a pas eu de transfert significatif depuis ou vers la catégorie de juste valeur de niveau 3. Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des actifs dont la juste valeur est catégorisée dans le niveau 3.

En millions d'euros	Instruments de capitaux propres	Instruments de dette à la juste valeur	Instruments de dette au coût amorti	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2022	696	85	1 517	69	2 367
Variation de change	16	(4)	-	-	12
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	24	(1)	-	(11) ⁽¹⁾	12
Acquisitions	110	6	250	-	366
Cessions	(54)	(15)	(130)	-	(199)
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	(12)	(21)	(8)	-	(41)
Variation de juste valeur par capitaux propres	(26)	-	-	-	(26)
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2022	754	50	1 629	58	2 491

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés Atlas Capital UK 2019 PLC et Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC enregistrées en autres charges opérationnelles et du capital contingent enregistrées en produit financier.

3.6.4. NOTATION DE CRÉDIT DES TITRES DE DETTE

Le Groupe évalue la qualité de crédit de tous les instruments financiers soumis au risque de crédit.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des actifs financiers faisant l'objet de provisions pour dépréciation pour risque de crédit, ventilées par niveau de dépréciation et par notation SCOR.

Les actifs financiers faisant l'objet d'une dépréciation sont comptabilisés dans les catégories comptables suivantes :

- Instruments de dette et équivalents de trésorerie au coût amorti ;

- Instruments de dette et équivalents de trésorerie à la juste valeur par capitaux propres ;
- Engagements de prêt.

La notation de crédit comprend les placements des activités d'assurance (3.6.2 – Hiérarchie de la juste valeur des placements des activités d'assurances) ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie (3.6.7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie).

Instruments de dette et équivalents de trésorerie au coût amorti

En millions d'euros	Au 30 juin 2022			Total
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	
AAA	4	-	-	4
AA	-	-	-	-
AA	4	-	-	4
BBB	11	-	-	11
< BBB	-	-	-	-
Non noté	1 741	-	-	1 741
VALEUR COMPTABLE BRUTE	1 760	-	-	1 760
Provision pour dépréciations	(1)	-	-	(1)
VALEUR NETTE COMPTABLE	1 759	-	-	1 759

En millions d'euros	Au 1 ^{er} janvier 2022			Total
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	
AAA	4	-	-	4
AA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
BBB	28	-	-	28
< BBB	-	-	-	-
Non noté	1 593	-	-	1 593
VALEUR COMPTABLE BRUTE	1 625	-	-	1 625
Provision pour dépréciations	(1)	-	-	(1)
VALEUR NETTE COMPTABLE	1 604	-	-	124

Instruments de dette et équivalents de trésorerie à la juste valeur par capitaux propres

En millions d'euros	Au 30 juin 2022			Total
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	
AAA	2 898	-	-	2 898
AA	4 469	-	-	4 469
AA	5 881	-	-	5 881
BBB	3 984	-	-	3 984
<BBB	1 706	13	6	1 725
Non noté	554	34	26	614
VALEUR COMPTABLE BRUTE	19 492	47	32	19 571
Provision pour dépréciations	(45)	(7)	(16)	(68)
Plus et moins-values latentes	(1 175)	(10)	(3)	(1 188)
VALEUR NETTE COMPTABLE – JUSTE VALEUR	18 272	30	13	18 315

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS)

Autres actifs et passifs financiers

En millions d'euros	Au 1 ^{er} janvier 2022			Total
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	
AAA	2 958	-	-	2 958
AA	5 100	-	-	5 100
AA	5 698	-	-	5 698
BBB	3 704	-	-	3 704
<BBB	1 555	2	16	1 573
Non noté	570	3	16	589
VALEUR COMPTABLE BRUTE	19 585	5	32	19 622
Provision pour dépréciations	(19)	(1)	(12)	(32)
Plus et moins-values latentes	94	-	1	95
VALEUR NETTE COMPTABLE – JUSTE VALEUR	19 660	4	21	19 685

Engagements de prêt

En millions d'euros	Au 30 juin 2022			Total
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	
AAA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
BBB	-	-	-	-
<BBB	-	-	-	-
Non noté	336	-	-	336
MONTANT TOTAL ENGAGÉ	336	-	-	336
Provision pour dépréciations	-	-	-	-

En millions d'euros	Au 1 ^{er} janvier 2022			Total
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	
AAA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
BBB	-	-	-	-
<BBB	-	-	-	-
Non noté	344	-	-	344
MONTANT TOTAL ENGAGÉ	344	-	-	344
Provision pour dépréciations	-	-	-	-

3.6.5. MONTANTS PROVENANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les variations de la dépréciation pour risque de crédit ainsi que les variations des valeurs comptables des coûts amortis, des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des engagements au cours de la période sont détaillées dans les tableaux suivants par effet et par stage :

Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres

Provision pour dépréciations

<i>En millions d'euros</i>	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Provision pour dépréciations au 1^{er} janvier 2022	(20)	(1)	(12)	(33)
Transfert au stage 1	-	-	-	-
Transfert au stage 2	-	-	-	-
Transfert au stage 3	-	3	(3)	-
Réévaluation nette de la Provision pour dépréciations	(27)	(7)	(3)	(37)
Passages en pertes	-	-	-	-
Nouveaux actifs financiers acquis	-	-	-	-
Actifs financiers décomptabilisés	2	-	1	3
Effets de change	(1)	(2)	1	(2)
PROVISION POUR DÉPRÉCIATIONS AU 30 JUIN 2022	(46)	(7)	(16)	(69)

Impact des variations importantes de la valeur comptable brute

<i>En millions d'euros</i>	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier 2022	21 210	5	32	21 247
Transfert au stage 1	6	(6)	-	-
Transfert au stage 2	(52)	52	-	-
Transfert au stage 3	(1)	(8)	9	-
Nouveaux actifs financiers acquis	10 014	-	-	10 014
Passages en pertes	-	-	-	-
Actifs financiers décomptabilisés	(10 760)	(3)	-	(10 763)
Autres variations	835	7	(9)	833
VALEUR COMPTABLE BRUTE AU 30 JUIN 2022	21 252	47	32	21 331

Engagements de prêt

Provision pour dépréciations

Les montants comptabilisés ne sont pas significatifs.

Impact des variations importantes dans le montant total engagé

<i>En millions d'euros</i>	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Montant total engagé au 1^{er} janvier 2022	344	-	-	344
Transfert au stage 1	-	-	-	-
Transfert au stage 2	-	-	-	-
Transfert au stage 3	-	-	-	-
Nouveaux engagements de prêt pris à l'origine ou achetés	242	-	-	242
Diminution des engagements suite au tirage de prêts	(250)	-	-	(250)
Passages en pertes	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-
MONTANT TOTAL ENGAGÉ AU 30 JUIN 2022	336	-	-	336

3.6.6. VENTILATION DES ACTIFS FINANCIERS ET TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants montrent la répartition par zones géographiques et par secteurs économiques de certains actifs financiers (instruments de dette, instruments de capitaux propres) ainsi que de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

En millions d'euros	Au 30 juin 2022 (non audité)		Au 1 ^{er} janvier 2022	
	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes
Concentration par pays				
France	3 337	(94)	3 459	33
Allemagne	863	(59)	925	7
Pays-Bas	536	(31)	555	(4)
Royaume-Uni	911	(17)	854	11
Autres pays de l'Union Européenne	2 413	(102)	2 166	47
États-Unis	9 071	(793)	11 054	42
Canada	1 183	(56)	1 196	18
Japon	92	(8)	111	(1)
Chine	1 034	9	1 039	9
Institutions supranationales	746	53	248	(2)
Autres	2 610	(86)	2 494	17
TOTAL	22 796	(1 184)	24 101	177

En millions d'euros	Au 30 juin 2022 (non audité)		Au 1 ^{er} janvier 2022	
	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes
Concentration par secteur				
Gouvernement	5 015	(102)	6 333	16
Banques	2 524	(153)	3 833	15
Autres institutions financières	4 079	(127)	3 463	103
Secteur Pharmaceutique	750	(67)	-	-
Manufacture	644	(49)	4 156	17
Energie	303	(5)	390	10
Technologie	967	(86)	256	5
Autres	8 514	(595)	5 670	11
TOTAL	22 796	(1 184)	24 101	177

3.6.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

En millions d'euros	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 1 ^{er} janvier 2022 (non audité)
Trésorerie disponible	870	759
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 449	1 324
au coût amorti	22	20
à la juste valeur par capitaux propres	961	675
à la juste valeur par résultat	466	629
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 319	2 083

(1) Les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme dans des fonds communs de placement, les obligations d'État à court terme.

3.6.8. DETTES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des dettes émises par le Groupe :

En millions d'euros	Échéance	Au 30 juin 2022 (non audité)		Au 31 décembre 2021	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Dettes subordonnées					
250 millions EUR	Perpétuelle	256	251	251	281
625 millions USD	Perpétuelle	593	483	557	581
125 millions USD	Perpétuelle	118	96	111	115
250 millions EUR	05/06/2047	249	238	253	284
600 millions EUR	08/06/2046	594	570	603	661
500 millions EUR	27/05/2048	500	482	509	589
300 millions EUR	17/09/2051	299	230	297	293
Total dettes subordonnées ⁽¹⁾		2 609	2 350	2 581	2 804
Dettes sur immobilier de placement		131	131	156	156
Dettes sur immobilier pour usage propre		314	314	314	314
Total dettes immobilières ⁽²⁾		445	445	470	470
Autres dettes financières ⁽²⁾		174	174	175	175
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT		3 228	2 969	3 226	3 449

(1) En 2022, le solde comprend des intérêts courus pour un montant de 25 millions d'euros (au 31 décembre 2021 : 40 millions d'euros).

(2) Ces dettes ne sont pas cotées. À défaut, les valeurs nettes comptables reflètent la valeur de marché.

3.6.9. GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES

Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée pour couvrir le risque de change lié à la dette de 625 millions de dollars américains (émise le 13 mars 2018) et à la dette de 125 millions de dollars américains (émise le 17 décembre 2019). SCOR a souscrit aux swaps de taux et de devises qui échangent le principal et les coupons sur les émissions obligataires en dollars américains contre un principal et des coupons en euros à échéance du 13 mars 2029.

La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total notionnel lié est de 750 millions de dollars américains au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 : 750 millions de dollars américains). Au 30 juin 2022, la juste valeur de ces swaps est un actif de 127 millions d'euros (31 décembre 2021 : actif de 72 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2022.

DETTES IMMOBILIÈRES

Les dettes immobilières sont liées à l'acquisition d'immobilier de placement et pour usage propre financée par des prêts de 445 millions d'euros (470 millions d'euros au 31 décembre 2021), dont 76 millions d'euros relatifs aux dettes immobilières de MRM S.A. (76 millions d'euros au 31 décembre 2021).

La majorité des contrats des dettes immobilières contiennent des clauses usuelles de remboursement anticipé et d'engagements financiers (« covenants »). Ces covenants définissent des seuils à respecter pour plusieurs ratios, notamment le ratio LTV (*loan to value*, défini comme

le rapport entre le montant de la dette et la valeur de marché du bien immobilier qu'elle finance), le ratio ICR (*interest coverage rate*, représentant le taux de couverture des charges d'intérêts par les loyers) et le ratio DSCR (*debt service coverage ratio*, représentant le taux de couverture des amortissements de dette et de charges d'intérêts par les loyers). Dans le cadre des contrats de dette existants, les ratios LTV varient entre 60 % et 65 % et les ratios ICR/DSCR entre 120 % et 250 %.

COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES IMMOBILIÈRES

SCOR a acheté des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant des dettes financières à taux variables liées aux placements immobiliers. Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée. La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est

vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total du notionnel de ces swaps est de 45 millions d'euros au 30 juin 2022 (31 décembre 2021 : 46 millions d'euros). Au 30 juin 2022, la position bilantielle de ces swaps est un actif de 2 millions d'euros (31 décembre 2021 : passif de 1 million d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2022.

LIGNE D'ÉMISSION CONTINGENTE D' ACTIONS

Le 3 décembre 2019, SCOR a mis en place avec J.P. Morgan une ligne d'émission contingente d'actions, qui apporte au Groupe une couverture de 300 millions d'euros en cas de survenance d'événements extrêmes (catastrophes naturelles ou événements affectant la mortalité). Conformément à cet accord, SCOR a émis 9,4 millions de bons d'émission d'actions en faveur de J.P. Morgan, chaque bon d'émission d'actions donnant le droit de souscrire à deux actions nouvelles de SCOR. J.P. Morgan a pris l'engagement d'exercer le nombre de bons nécessaires à la souscription d'actions nouvelles pour un montant maximum de 300 millions d'euros (primes d'émission incluses), dans la limite de 10 % du capital social de SCOR, dès lors que le montant total (i) des pertes nettes ultimes estimées par le Groupe (en tant qu'assureur ou réassureur) et consécutives à la survenance de catastrophes naturelles éligibles entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022 ou (ii) des sinistres nets ultimes enregistrés par SCOR L&H (en sa qualité d'assureur ou de réassureur) sur deux semestres consécutifs au cours de la période s'étendant du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2022 s'établira au-dessus de certains niveaux définis contractuellement tel que vérifié par les commissaires aux comptes de SCOR. Par ailleurs, sous réserve qu'aucun tirage n'ait déjà été effectué, une tranche unique

de 150 millions d'euros sera tirée sur le programme de 300 millions d'euros dans l'hypothèse où le cours moyen pondéré par les volumes de l'action SCOR viendrait à s'établir en dessous de 10 euros.

J.P. Morgan s'est engagé à souscrire les actions nouvelles en cas d'exercice des bons mais, n'ayant toutefois pas l'intention de devenir un actionnaire de long terme de SCOR, J.P. Morgan les revendrait par voie de placements privés et/ou de cessions sur le marché. À cet égard, SCOR et J.P. Morgan ont conclu un accord de partage des profits, qui prévoit que 75 % du profit issu de la revente des actions nouvelles, s'il y en a un, seront rétrocédés à SCOR. Si la revente des nouvelles actions survient immédiatement après l'exercice des bons dans le cadre d'une transaction réalisée hors marché, la part de profit due à SCOR sera versée sous forme d'actions SCOR afin de limiter l'impact dilutif de la transaction pour les actionnaires de SCOR.

En l'absence d'événement extrême déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce programme et cette ligne d'émission demeurera par conséquent sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

DIVIDENDE 2021

L'assemblée générale mixte du 18 mai 2022 a décidé la distribution, au titre de l'exercice 2021, d'un dividende d'un euro et quatre-vingts centimes (1,80 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 321 millions d'euros calculé sur la base du nombre d'actions

éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement. Le dividende a été détaché le 20 mai 2022 et mis en paiement le 24 mai 2022.

3.7. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Au premier semestre 2022, la charge d'impôt s'est élevée à 20 millions d'euros (158 millions d'euros au premier semestre 2021). La diminution de 138 millions d'euros résulte principalement de la baisse du résultat avant impôt qui passe de 538 millions d'euros au premier semestre 2021 à (219) millions d'euros au premier semestre 2022.

3.8. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action et le résultat net dilué par action aux 30 juin 2022 et 2021 sont présentés dans le tableau suivant :

En millions d'euros	Au 30 juin 2022 (non audité)			Au 30 juin 2021 (non audité)		
	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (en milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (en euro)	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (en milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (en euros)
Résultat net de base par action						
Résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires	(239)	177 910	(1,34)	380	186 217	2,04
Résultat net dilué par action						
Effets dilutifs	-	-	-	-	-	-
Stock-options et rémunération en actions ⁽²⁾	-	-	-	-	1 571	-
RÉSULTAT NET DISTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ET CONVERSIONS ESTIMÉES	(239)	177 910	(1,34)	380	187 788	2,02

(1) Nombre moyen d'actions sur la période excluant les actions auto-détenues.

(2) Dans l'hypothèse où toutes les options sont exercées lorsque le cours moyen de l'action SCOR, pour l'année, excède le prix d'exercice.

L'exercice de stock-options est systématiquement accompagné d'une annulation d'actions auto-détenues par l'assemblée générale afin d'éviter tout effet dilutif sur le capital.

3.9. LITIGES

Le Groupe décrit les litiges de manière détaillée en section 4.6 – note 26 du document d'enregistrement universel 2021.

Les litiges donnent lieu à une provision lorsqu'ils remplissent les critères de reconnaissance d'une telle provision selon IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

SCOR est impliqué dans des procédures judiciaires, ou d'arbitrage, ou d'autres procédures formelles ou informelles de règlement des litiges dans le cours normal de ses activités. D'après l'évaluation de la direction, ces procédures en cours ne devraient pas avoir d'incidence négative significative sur les états financiers consolidés.

3.10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

04

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SCOR SE relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 3.2.4 « Première application d'IFRS 9 » de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés qui exposent les impacts de la première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe 1.4 du rapport semestriel d'activité.

Paris-La Défense, le 27 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Maxime Simoen

KPMG SA

Antoine Esquieu

Jean François Mora

05

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 11 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 27 juillet 2022

Laurent Rousseau
Directeur général

06

ANNEXE - CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1. ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1.1. ACTIF NET PAR ACTION

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
Capitaux propres – part du Groupe	5 566	6 385	6 318
Nombre d'actions à la clôture	179 671 295	186 896 376	186 791 876
Actions d'autocontrôle (actions propres) à la clôture	(1 325 388)	(5 798 221)	(741 353)
Nombre d'actions	178 345 907	181 098 155	186 050 523
ACTIF NET PAR ACTION	31,21	35,26	33,96

6.1.2. RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS ET RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS

Le rendement sur investissements (ROI) permet de mesurer la rentabilité de l'ensemble des investissements du Groupe, comprenant les fonds détenus par les cédantes et autres dépôts, retraités des dépôts espèces. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total net des produits financiers par le total des investissements moyens (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total investissement »).

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
Investissements moyens ⁽¹⁾	30 579	29 161	28 498
Total des produits financiers nets ⁽²⁾	230	551	295
RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS (ROI)	1,5 %	1,9 %	2,1 %

(1) Moyenne des « total investissements » trimestriels, présentés en note 6.1.4 de cette annexe, retraités des dépôts espèces cédés.

(2) Au 30 juin 2022, le total des produits financiers nets exclut (30) millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa (30 millions d'euros au 30 juin 2021).

Le rendement sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe, en excluant les produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la

période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »). Au 30 juin 2022 le rendement sur actifs investis (ROIA) de 1,6 % est calculé sur la base de la norme IFRS 9 et inclut l'impact des pertes de crédit attendues (ECL) ainsi que la variation de la juste valeur des actifs investis évalués par le biais du résultat.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
Actifs investis moyens ⁽¹⁾	22 153	21 296	20 738
Total des produits financiers sur actifs investis ⁽²⁾	182	482	259
RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS (ROIA)	1,6 %	2,3 %	2,5 %

(1) Moyenne des « total actifs investis » trimestriels, présentés en note 6.1.4 de cette annexe.

(2) Au 30 juin 2022, le total des produits financiers sur actifs investis exclut (30) millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa (30 millions d'euros au 30 juin 2021).

6.1.3. PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS ET PRODUITS FINANCIERS NETS

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)
Produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	193
Autres revenus récurrents (dividendes et intérêts) ⁽²⁾	25
Loyers nets sur biens immobiliers ⁽³⁾	8
Revenus récurrents	226
Gains/pertes réalisés sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat ⁽⁴⁾	(7)
Gains/pertes réalisés sur biens immobiliers	24
Variation de juste valeur ⁽⁵⁾	(8)
Gains et pertes financières	9
Amortissement et provisions sur biens immobiliers ⁽⁶⁾	(8)
Dépréciation nette sur les actifs financiers (*variation des pertes de crédit attendues – l'ECL) ⁽⁷⁾	(33)
Autres produits ⁽⁸⁾	(13)
Amortissement et provisions nets	(54)
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENT SUR LES ACTIFS INVESTIS	181
Produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus	82
Frais de gestion financière	(33)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS NETS	230
Résultat de change	1
Revenus provenant d'autres entités consolidées	2
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés ⁽⁹⁾	19
Produits/charges des éléments techniques et autres ⁽¹⁰⁾	(26)
Charges financières de bien immobilier de placement	1
TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS NETS DES FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE	227

(1) Au 30 juin 2022, les revenus d'intérêts sur les instruments de dette non mesurés à FVTPL sont présentés nets de 24 millions d'euros de revenus attribuables aux parties tierces.

(2) Au 30 juin 2022, les autres revenus réguliers sont présentés nets de 6 millions d'euros de revenus attribuables à des actifs non détenus à des fins d'investissement.

(3) Au 30 juin 2022, les revenus immobiliers sont présentés nets de 2 millions d'euros attribuables aux parties tierces, et nets de 1 million d'euros de frais de financement relatifs aux investissements immobiliers.

(4) Au 30 juin 2022, les gains et pertes réalisés sur les instruments de dette non mesurés à FVTPL sont présentés nets de 2 millions d'euros de gains attribuables à des parties tierces.

(5) Au 30 juin 2022, la variation de la valeur de marché est présentée nette de 2 millions d'euros de pertes attribuables à des parties tierces, et nette de 2 millions d'euros de pertes relatives à certaines entités consolidées détenues à des fins d'investissement, qui sont incluses dans le périmètre des actifs investis ainsi que retraitées de 30 millions d'euros de pertes liées à la réévaluation à leur valeur de marché des options de rachat sur actions propres accordées à SCOR en lien avec l'accord à l'amiable avec Covéa.

(6) Au 30 juin 2022, les amortissements et dépréciations des biens immobiliers sont présentés nets de 1 million d'euros d'amortissements et dépréciations attribuables aux parties tierces.

(7) Au 30 juin 2022, les dépréciations sur actifs financiers sont présentées nettes de 3 millions d'euros de dépréciations attribuables aux parties tierces.

(8) Au 30 juin 2022, les autres revenus immobiliers sont présentés nets de 1 million d'euros de revenus attribuables aux parties tierces.

(9) Les revenus des parties tierces sont inclus dans les revenus d'investissement des actifs investis sauf pour les actifs immobiliers, notamment les revenus attribuables aux parties tierces mentionnés aux points (1), (4), (5) et (7).

(10) Les revenus sur les éléments techniques incluent entre autres tous les revenus attribuables aux actifs non détenus à des fins d'investissement et la réévaluation à leur valeur de marché des options de rachat des actions propres de SCOR provenant de Covéa, tous deux exclus de tous les calculs relatifs aux revenus des actifs investis.

<i>En millions d'euros</i>	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
Revenus des actifs investis ⁽¹⁾	373	175
Gains/(pertes) réalisés sur titres obligataires	95	88
Gains/(pertes) réalisés sur prêts	2	2
Gains/(pertes) réalisés sur actions	34	9
Gains/(pertes) réalisés sur immobilier	-	(1)
Gains/(pertes) réalisés sur autres placements	3	-
Gains/(pertes) réalisés sur actifs investis ⁽²⁾	134	98
Provisions pour dépréciation des instruments de dette	-	-
Provisions pour dépréciation sur des prêts	-	-
Provisions pour dépréciation des actions ⁽³⁾	-	-
Provisions/Amortissements sur l'immobilier ⁽⁴⁾	(16)	(7)
Provisions pour dépréciation des autres placements	(1)	(1)
Provisions/Amortissements sur actifs investis ⁽³⁾⁽⁴⁾	(17)	(8)
Variation de juste valeur des actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat ⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾	(6)	(5)
Charges financières de l'immobilier de placement ⁽⁸⁾	(2)	(1)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS	482	259
Produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus	154	77
Frais de gestion financière	(85)	(41)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS NETS	551	295
Résultat de change	(8)	(6)
Revenus provenant d'autres entités consolidées	7	2
Produits/(charges) des éléments techniques ⁽⁹⁾	127	28
Charges financières de l'immobilier de placement	2	1
TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS NETS DES FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE	679	320

(1) Au 31 décembre 2021, les revenus des actifs investis sont présentés nets de 2 millions d'euros de revenus immobiliers attribuables à des investisseurs tiers ainsi que de 3 millions d'euros de revenus provenant d'actifs non détenus à des fins d'investissement.

(2) Au 31 décembre 2021, les gains (pertes) réalisés sur les actifs investis excluent la plus-value de 89 millions d'euros réalisée sur la transaction Doma, qui est un investissement venture non détenu à des fins d'investissement, et sont présentés nets de 8 millions d'euros de pertes sur instruments dérivés et des gains de 4 millions d'euros sur la vente d'instruments évalués à la juste valeur, inclus dans la variation de juste valeur des actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat.

(3) Les dépréciations sur actifs investis sont nettes de 5 millions d'euros de dépréciations liées à des actifs non détenus à des fins d'investissement.

(4) Au 31 décembre 2021, les provisions/amortissements sur le portefeuille immobilier sont présentés nets de provisions/amortissements de 3 millions d'euros attribuables à des investisseurs tiers.

(5) Comprend (2).

(6) La juste valeur par résultat sur actifs investis est nette de 7 millions d'euros de pertes liées à certaines entités consolidées détenues à des fins d'investissement, incluses dans le périmètre des actifs investis.

(7) Au 31 décembre 2021, la juste valeur par résultat sur actifs investis exclut 41 millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa (voir section 1.3.3 – Événements significatifs du semestre).

(8) Les charges de financement liées aux investissements immobiliers (immeubles de placement) portent uniquement sur des investissements immobiliers, net des dépenses de financement attribuables à des investisseurs tiers.

(9) Les produits (charges) sur les éléments techniques incluent (1), (3), (4) et (7) entre autres éléments techniques.

6.1.4. ACTIFS INVESTIS, CLASSIFICATION DU MANAGEMENT VS CLASSIFICATION IFRS

Classification économique	Au 30 juin 2022 (non audité)												
	Classification IFRS	Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
En millions d'euros													
Investissements immobiliers	-	-	-	-	598	-	598	-	598	-	-	-	598
Actifs à la juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	-	16 221	1 014	37	-	-	17 273	150	17 423	119	-	-	17 541
Actifs à la juste valeur par résultat	-	356	52	31	128	628	1 196	-	1 196	3	-	-	1 199
Actifs au coût amorti ⁽²⁾	33	52	1 635	-	-	-	1 719	15	1 734	2	-	-	1 737
Fonds détenus par les cédantes	-	-	-	-	-	-	-	8 727	8 727	-	-	-	8 727
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	227	-	227
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	33	16 629	2 701	69	726	628	20 785	8 892	29 677	125	227	30 029	
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	2 319	-	-	-	-	-	2 319	-	2 319	-	-	-	2 319
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS	2 352	16 629	2 701	69	726	628	23 104	8 892	31 996	125	227	32 348	
Part des tiers dans les actifs investis ⁽³⁾	(155)	(158)	(1 569)	(1)	(53)	(1)	(1 936)	-	(1 936)	-	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾	-	5	-	-	-	275	280	-	280	-	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement ⁽⁵⁾	-	-	-	-	99	-	99	-	99	-	-	-	-
Dettes sur immobilier de placement ⁽⁶⁾	-	-	-	-	(100)	-	(100)	-	(100)	-	-	-	-
Créances et dettes de Trésorerie	(22)	-	-	-	-	-	(22)	-	(22)	-	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT	2 174	16 476	1 132	68	673	902	21 425	8 892	30 317				

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Les autres prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en actifs investis.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 13 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 30 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

Classification économique		Au 31 décembre 2021											
		Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
Classification IFRS	En millions d'euros												
Investissements immobiliers		-	-	-	-	629	-	629	-	629	-	-	629
Actions		-	96	53	93	102	365	709	134	843	-	-	843
Titres de dettes		-	17 918	1 228	2	-	10	19 158	-	19 158	123	-	19 281
Investissements disponibles à la vente		-	18 014	1 281	95	102	375	19 867	134	20 001	123	-	20 124
Actions		-	-	-	-	-	172	172	-	172	-	-	172
Titres de dettes		-	-	-	8	-	-	8	-	8	-	-	8
Investissements à la juste valeur par résultat		-	-	-	8	-	172	180	-	180	-	-	180
Prêts et Créances ⁽²⁾		-	203	1 312	-	7	65	1 587	8 732	10 319	3	-	10 322
Instruments dérivés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	262	262
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		-	18 217	2 593	103	738	612	22 263	8 866	31 129	126	262	31 517
Trésorerie et équivalents de Trésorerie		2 083	-	-	-	-	-	2 083	-	2 083	-	-	2 083
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS		2 083	18 217	2 593	103	738	612	24 346	8 866	33 212	126	262	33 600
Moins actifs gérés pour le compte de tiers ⁽³⁾		(140)	(159)	(1 511)	(2)	(54)	-	(1 866)	-	(1 866)	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾		-	-	-	-	-	274	274	-	274	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement ⁽⁵⁾		-	-	-	-	115	-	115	-	115	-	-	-
Dettes sur immobilier de placement ⁽⁶⁾		-	-	-	-	(125)	-	(125)	-	(125)	-	-	-
Créances et dettes de Trésorerie		(10)	-	-	-	-	-	(10)	-	(10)	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT		1 933	18 058	1 082	101	674	886	22 734	8 866	31 600	-	-	-

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en « Actifs investis ».

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 11 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 30 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

6.1.5. RATIO DE COÛT

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
Total des charges au compte de résultat ⁽¹⁾	(491)	(905)	(430)
Charges de réajustement des sinistres non imputés (ULAE) ⁽²⁾	(39)	(74)	(37)
Total charges de gestion	(530)	(979)	(467)
Frais de gestion financière	33	85	41
Total charges de base	(497)	(894)	(426)
Finance Groupe	14	14	9
Amortissements	41	84	41
Charges non contrôlables	6	15	7
Total charges de gestion (pour calcul du ratio de coût)	(436)	(781)	(369)
Primes brutes émises	9 686	17 600	8 441
RATIO DE COÛT	4,5 %	4,4 %	4,4 %

(1) Le total des charges correspond à la somme des frais de gestion financière, frais d'acquisition et frais d'administration, et autres charges opérationnelles courantes présentés en section 2.2 – Compte de résultat consolidé semestriel.

(2) Les charges de réajustement des sinistres non imputées font partie des charges de prestation de contrats.

6.1.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres (ROE) est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (correspondant à la moyenne pondérée des capitaux propres). Ce ratio est annualisé lors du calcul trimestriel.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
Résultat Net de l'ensemble consolidé – Part du Groupe	(239)	456	380
Capitaux propres à l'ouverture – part du Groupe	6 385	6 155	6 155
Résultat net de l'ensemble consolidé pondéré ⁽¹⁾	(119)	228	190
Paiement des dividendes ⁽²⁾	(67)	(170)	(2)
Augmentations de capital pondérées ⁽²⁾	(46)	2	4
Effet des variations des taux de conversion ⁽³⁾	279	241	94
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et autres ⁽¹⁾	(329)	(137)	(35)
Capitaux propres moyens pondérés	6 103	6 319	6 406
ROE	N.A.	7,2 %	12,2 %

(1) Prorata de 50 % : linéaire au cours de la période en 2021 et 2022.

(2) Tient compte des transactions proratisées sur la base des dates de transaction.

(3) Pour la ou les devises concernée(s) par des variations significatives de taux de change, une moyenne pondérée journalière est utilisée ; pour les autres devises, une moyenne pondérée simplifiée est utilisée.

6.1.7. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio des sinistres est déterminé en divisant les charges de prestations non-vie (y compris les catastrophes naturelles) par les primes acquises non-vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio des commissions est le rapport entre les commissions versées dans le cadre des opérations de réassurance non-vie et les primes acquises non-vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio technique est un indicateur non-vie. Il correspond à l'addition du ratio des sinistres et du ratio des commissions. Ce ratio, net de rétrocession, permet de mesurer la performance intrinsèque des opérations de réassurance en excluant les frais de gestion P&C.

Le ratio de frais de gestion P&C est le rapport entre les frais de gestion versés dans le cadre des opérations de réassurance non-vie et les primes acquises non-vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
Primes brutes acquises	4 418	7 632	3 474
Primes acquises rétrocédées	(714)	(1 087)	(451)
Primes nettes acquises	3 704	6 545	3 023
Charges des prestations des contrats	(3 400)	(5 808)	(2 293)
Sinistralité rétrocédée	478	1 097	221
Total des sinistres net	(2 922)	(4 711)	(2 072)
Ratio des sinistres	78,9 %	72,0 %	68,6 %
Commissions brutes sur primes acquises	(975)	(1 637)	(757)
Commissions rétrocédées	140	179	84
Total des commissions net	(835)	(1 458)	(673)
Ratio des commissions	22,5 %	22,3 %	22,2 %
Total du Ratio technique	101,4 %	94,3 %	90,8 %
Frais d'acquisition et frais d'administration	(181)	(326)	(156)
Autres charges opérationnelles courantes	(38)	(42)	(14)
Autres produits et charges des opérations de réassurance	(13)	(46)	(24)
Total frais de gestion non-vie	(232)	(414)	(194)
Total Ratio des frais de gestion non-vie	6,3 %	6,3 %	6,4 %
TOTAL RATIO COMBINÉ NET	107,7 %	100,6 %	97,2 %

6.1.8. MARGE TECHNIQUE VIE

La marge technique vie est le résultat technique net augmenté des intérêts des dépôts espèces réalisés auprès des cédantes rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises rétrocédées.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2022 (non audité)	Au 31 décembre 2021	Au 30 juin 2021 (non audité)
Primes brutes acquises	4 839	9 380	4 675
Primes acquises rétrocédées	(959)	(2 030)	(1 026)
Primes nettes acquises	3 880	7 350	3 649
Résultat technique net	166	608	403
Intérêts sur dépôts nets	79	148	74
Résultat technique	245	756	477
MARGE TECHNIQUE VIE	6,3 %	10,3 %	13,1 %

Conception et réalisation : **côtécorp.**

Tél. +33 (0)1 55 32 29 74



The Art & Science of Risk

Société européenne
au capital
de 1 412 831 041,68 d'euros
RCS Paris B 562 033 357

Siège social
5, avenue Kléber
75116 Paris
France

Adresse postale
5, avenue Kléber
75795 Paris Cedex 16
France
Téléphone :
+33 (0)1 58 44 70 00
Fax : +33 (0)1 58 44 85 00

Pour en savoir plus
sur la stratégie,
les ambitions,
les engagements
et les marchés du Groupe,
visitez notre site Internet.

www.scor.com
Follow us on social media

